

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



SENEGAL

**PROJET D'APPUI AUX GROUPEMENTS DE PROMOTION
FEMININE**

**Rapport d'évaluation de performance de programme
(REPP)**

**DEPARTEMENT DE L'EVALUATION DES OPERATIONS
(OPEV)**

19 novembre 2002

Fonds africain de Développement



**FAD/OPEV/2002/03
NOVEMBRE 2002
ORIGINAL: FRANÇAIS**

DISTRIBUTION: LIMITEE

REPUBLIQUE DU SENEGAL

**PROJET D'APPUI AUX GROUPEMENTS DE PROMOTION FEMININE
RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES DU PROJET**

(PRÊT NO. F/SEN/GPF/92/17)

DEPARTEMENT DE L'EVALUATION DES OPERATIONS

TABLE DES MATIERES

| | Page |
|--|-----------|
| Abréviations et sigles | i |
| Equivalences monétaires | ii |
| Résultats des évaluations | ii |
| Préface | iii |
| Données de base du projet | iv |
| Résumé analytique | vii |
| Chapitre 1 : Projet | 1 |
| 1.1 Contexte socio-économique | 1 |
| 1.2 Formulation du projet | 2 |
| 1.3 Objectifs et portée du projet à l'évaluation | 2 |
| 1.4 Dispositions financières | 3 |
| Chapitre 2 : Evaluation | 3 |
| 2.1 Méthodologie et approche de l'évaluation | 3 |
| 2.2 Indicateurs de performance | 4 |
| Chapitre 3 : Performance d'exécution du projet | 4 |
| 3.1 Mise en vigueur, démarrage du projet | 4 |
| 3.2 Respect des coûts du projet, sources de financement et décaissements | 5 |
| 3.3 Gestion, rapports, suivi et évaluation | 5 |
| Chapitre 4 : Evaluation des performances et notation | 6 |
| 4.1 Pertinence des buts et objectifs, et qualité à l'entrée du portefeuille | 6 |
| 4.2 Réalisation des objectifs et des résultats du projet : efficacité | 6 |
| 4.3 Efficience | 14 |
| 4.4 Impact sur le développement institutionnel | 14 |
| 4.5 Durabilité du projet | 15 |
| 4.6 Indicateur de performance globale | 17 |
| 4.7 Performance de l'Emprunteur | 17 |
| 4.8 Performance du Groupe de la Banque | 17 |
| 4.9 Principaux facteurs pouvant affecter la performance d'exécution et les résultats | 17 |
| Chapitre 5 : Conclusions, leçons et recommandations | 18 |
| 5.1 Conclusions | 18 |
| 5.2 Leçons | 18 |
| 5.3 Recommandations | 20 |

| | <u>Page</u> |
|--|--------------------|
| <u>TABLEAUX</u> | |
| Tableau 1. Projets financés par la Banque dans le pays, par secteur et par instrument de financement, de 1972 au 31/12/2001. | vi |
| Tableau 2. Financement FAD par catégorie de dépense | 5 |
| Tableau 3. Evolution de la situation des GEC par région | 8 |
| Tableau 4. Evolution de l'indicateur du développement humain durable et de l'indicateur de la pauvreté humaine, dans les régions couvertes par le PAGPF, de 1991 à 1999. | 12 |
| Tableau 5. Population privée d'accès à l'eau potable et taux de malnutrition dans la zone du projet | 13 |

| | |
|--|----|
| <u>ENCADRES</u> | |
| Encadré 1. Témoignage du Sous-préfet de Koussanar sur le renforcement des capacités des femmes bénéficiaires du projet | 7 |
| Encadré 2. Mesurer l'impact du PAGPF sur les revenus des pauvres n'a pas de sens ! | 9 |
| Encadré 3. Les effets imprévisibles du PAGPF | 10 |
| Encadré 4. Participation des femmes aux charges domestiques | 11 |
| Encadré 5. Niveau d'allègement des travaux domestiques | 11 |
| Encadré 6. Les femmes préfèrent être seules dans leurs groupements d'épargne et de crédit (GEC) | 16 |

| | <u>Nombre de pages</u> |
|--|-------------------------------|
| <u>ANNEXES</u> | |
| Annexe 1 : Matrice des recommandations et des actions de suivi | 02 |
| Annexe 2 : Matrice rétrospective du cadre logique du projet | 08 |
| Annexe 3 : Critères d'évaluation | 06 |
| Annexe 4 : Performances de l'Emprunteur | 02 |
| Annexe 5 : Performances de la Banque | 02 |
| Annexe 6 : Facteurs pouvant affecter la performance d'exécution et les résultats | 02 |
| Annexe 7 : Indicateurs socio-économiques comparatifs | 01 |
| Annexe 8 : Carte administrative et localisation des sites du projet | 01 |

ABREVIATIONS ET SIGLES

| | |
|--------|---|
| AV | : Assistante villageoise |
| BAD | : Banque africaine de développement |
| BCT | : Bureau de coordination technique |
| BIT | : Bureau international de travail |
| BSCP | : Bureau de suivi et de coordination des projets |
| CAT | : Cellule d'appui technique |
| CEP | : Cellule d'exécution du projet |
| DDI | : Direction de la dette et des investissements |
| DSA | : Dimensions sociales de l'ajustement structurel |
| F CFA | : Franc de la communauté financière africaine |
| FAD | : Fonds africain de développement |
| FAFS | : Fédération des associations féminines du Sénégal |
| FAO | : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FAT | : Fonds d'assistance technique |
| FMI | : Fonds monétaire international |
| FND | : Fonds nordique de développement |
| GEC | : Groupement d'épargne et de crédit |
| GPF | : Groupement de promotion féminine |
| IDH | : Indicateur du développement humain |
| IEC | : Information, éducation et communication |
| INEADE | : Institut national pour l'étude et l'action pour le développement de l'éducation |
| IPF | : Indicateur de la participation de la femme |
| IPH | : Indicateur de la pauvreté humaine |
| ISDH | : Indicateur sexo-spécifique du développement humain |
| MEF | : Ministère de l'économie et des finances |
| MFEF | : Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille |
| MFSN | : Ministère de la famille et de la solidarité nationale |
| N.A. | : Non applicable |
| N.D. | : Non disponible |
| OMS | : Organisation mondiale de la santé |
| ONG | : Organisation non gouvernementale |
| PAGPF | : Projet d'appui aux groupements de promotion féminine |
| PIB | : Produit intérieur brut |
| PMA | : Pays moins avancé |
| PNUD | : Programme des Nations unies pour le développement |
| RAP | : Rapport d'achèvement du projet |
| REPP | : Rapport d'évaluation des performances du projet |
| UC | : Unité de compte de la BAD |
| UCF | : Unité de compte du FAD |

EQUIVALENCES MONETAIRES

Unité monétaire : Franc CFA (F CFA)

| A l'évaluation (juillet 1991) | A l'achèvement du projet (juin 1999) | Au RAP (avril 2000) | Au REPP (mars 2002) |
|-------------------------------|--------------------------------------|----------------------|----------------------|
| 1 UCF = 0,921052 UC | | | |
| 1 UCF = 359,136 F CFA | 1 UC = 838,137 F CFA | 1 UC = 952,495 F CFA | 1 UC = 941,456 F CFA |
| 1 UCF = 1,24003 \$ US | 1 UC = 1,35784 \$ US | 1 UC = 1,31921 \$ US | 1 UC = 1,24163 \$ US |
| 1 UC = 1 DTS | 1 UC = 1 DTS | 1 UC = 1 DTS | 1 UC = 1 DTS |

EXERCICE BUDGETAIRE

1er janvier - 31 décembre

POIDS ET MESURE

Système métrique

RESULTATS DES EVALUATIONS

| Critères d'évaluation | | RAP | REPP |
|-----------------------|--|---------------|---------------|
| 1. | Pertinence | Satisfaisante | satisfaisante |
| 2. | Efficacité (réalisation des objectifs) | Satisfaisante | satisfaisante |
| 3. | Efficiences | Satisfaisante | satisfaisante |
| 4. | Impact sur le développement institutionnel | Satisfaisante | satisfaisante |
| 5. | Durabilité | Satisfaisante | satisfaisante |
| 6. | Indicateur de performance globale | Satisfaisante | satisfaisante |
| 7. | Performance de l'Emprunteur | Satisfaisante | satisfaisante |
| 8. | Performance de la Banque | Satisfaisante | satisfaisante |

PREFACE

1. Le présent rapport d'évaluation des performances de projet (REPP) concerne le projet d'appui aux groupements de promotion féminine qui a été cofinancé par le FAD (3,68 millions d'UC), le FND (2,71 millions d'UC) et le Gouvernement sénégalais (0,57 million d'UC) avec une contribution de la Coopération belge (0,19 million d'UC). Le prêt FAD a été approuvé en 1991. Le projet a été achevé en 1999, avec trois ans et demi de retard.
2. Le but du projet était d'améliorer les conditions socio-économiques de 25 000 femmes et 5000 enfants sénégalais. L'objectif spécifique était d'accroître la capacité des femmes membres de 500 groupements de 05 régions (Dakar, Thiès, Diourbel, Kolda et Tambacounda) à générer des revenus supplémentaires.
3. La formulation du projet avait pris en compte les aspects sociaux de l'ajustement structurel et les activités proposées allaient dans le sens de l'approche méthodologique du programme « dimensions sociales de l'ajustement (DSA) ». Ainsi, au-delà de l'intégration de la femme au développement, le PAGPF a été un projet avant-gardiste en matière de réduction de la pauvreté.
4. Ce REPP fait suite au rapport d'achèvement du projet (RAP) qui a été préparé en avril 2000 et jugé de qualité satisfaisante. Il approfondit l'analyse des aspects du RAP tels que le développement institutionnel, l'appropriation des extrants par les bénéficiaires et la durabilité des effets positifs du projet. Le REPP est préparé sur la base des entretiens avec les fonctionnaires de la Banque concernés par le projet et d'une mission effectuée au Sénégal où des discussions ont été tenues avec les bénéficiaires et les partenaires du projet.
5. Au départ, la priorité était accordée à la collecte des données sur les sous-projets pour avoir l'impact du projet sur les populations. Malheureusement, l'absence d'indicateurs de performance dès la conception du projet et l'inexistence d'une base de données pouvant fournir de tels renseignements sur la zone du projet, sont apparues comme des contraintes à l'exploration de cette approche. Pour pallier cette insuffisance, il a été retenu une démarche consistant à demander aux bénéficiaires, leur évolution depuis qu'elles ont été appuyées par le projet et, aux anciens cadres et responsables du projet, leur situation professionnelle.
6. La version finale du REPP prend en compte les commentaires et observations du Gouvernement sénégalais, du département POPR et du département OCSD.

DONNEES DE BASE DU PROJET

| | | | |
|----|--------------------|---|--|
| 1. | Pays | : | République du Sénégal |
| 2. | Titre du Projet | : | Projet d'appui aux groupements de promotion féminine |
| 2. | Numéro du prêt | : | F/SEN/GPF/92/17 |
| 3. | Emprunteur | : | Gouvernement de la République du Sénégal |
| 4. | Garant | : | - |
| 5. | Bénéficiaire | : | Gouvernement de la République du Sénégal |
| 6. | Organe d'exécution | : | Cellule d'exécution du projet / Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille (MFEF) |

A. PRÊT

| | | | Estimation à l'évaluation | Réalisations |
|----|--------------------------|---|---------------------------|--------------|
| 1. | Montant (million d'UC) | : | 3,78 | 3,68 |
| 2. | Date d'approbation | : | septembre 1991 | 24/09/1991 |
| 3. | Date de signature | : | N.D. | 13/05/1992 |
| 4. | Date d'entrée en vigueur | : | janvier 1992 | 09/07/1992 |

B. DONNEES DU PROJET

| 1. Plan de financement (million d'UC) | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|---------|----------------|-------|-------|--------------|----------------|-------|-------|--|
| Estimation à l'évaluation | | | | | Réalisations | | | | |
| Source | Devises | Monnaie locale | Total | % | Devises | Monnaie locale | Total | % | |
| FAD | 2,20 | 1,58 | 3,78 | 50,1 | 0,32 | 3,36 | 3,68 | 51,5 | |
| GVT | - | 0,80 | 0,80 | 10,5 | | 0,57 | 0,57 | 8,0 | |
| FND | 1,38 | 1,59 | 2,97 | 39,4 | 0,68 | 2,03 | 2,71 | 37,9 | |
| Coop. belge | - | - | - | - | - | 0,19 | 0,19 | 2,6 | |
| Total | 3,58 | 3,97 | 7,55 | 100,0 | 1,00 | 6,15 | 7,15 | 100,0 | |
| (%) | 47,4 | 52,6 | 100,0 | | 14,0 | 86,0 | 100,0 | | |

| | | | Estimation à l'évaluation | Réalisations |
|----|------------------------------|---|---------------------------|--------------|
| 2. | Date du premier décaissement | : | N.D. | 14/10/1992 |
| 3. | Date du dernier décaissement | : | N.D. | 30/11/1999 |

C. INDICATEURS DE LA PERFORMANCE D'EXECUTION

| No. | Indicateurs | | Résultats | % |
|-----|--|---|---------------------|--------|
| 1. | Reliquat du prêt FAD | : | 96,38 milliers d'UC | 2,55% |
| 2. | Retard par rapport au calendrier | : | 42,0 mois | 87,5% |
| 3. | Décalage de la mise en vigueur | : | 0,0 mois | 0% |
| 4. | Premier décaissement | : | N.D. | |
| 5. | Décalage de la date d'achèvement | : | 42,0 mois | 87,5% |
| 6. | Décalage du dernier décaissement | : | 47,0 mois | 97,92% |
| 7. | Nombre de prorogations de la date limite du dernier décaissement | | | 02 |
| 8. | Etat d'exécution du projet | | | Achevé |

D. MISSIONS

| Missions | | | Période | Nombre de personnes | Personne/jour |
|----------|--------------------------|--------|--------------------|---------------------|---------------|
| No | Type | Nombre | | | |
| 1. | Identification | N.D. | 1989 | N.D. | N.D. |
| 2. | Préparation | 01 | novembre 1990 | N.D. | N.D. |
| 3. | Evaluation | 01 | mai-juin 1991 | 03 | 45 |
| 4. | Lancement | N.D. | N.D. | N.D. | N.D. |
| 5. | Supervision | 04 | 1994, 96, 98 et 99 | 08 | 120 |
| 6. | Suivi | 01 | 1993 | 02 | 30 |
| 7. | Revue à mi-parcours | N.D. | N.D. | N.D. | N.D. |
| 8. | Achèvement | 01 | Avril 2000 | 02 | 30 |
| 9. | Evaluation rétrospective | 01 | 06-23/mars 2002 | 01 | 17 |

E. DECAISSEMENT (millier d'UC)

| Années | Montant prévu | Réalisations | Taux (%) |
|--------------|------------------|-----------------|--------------|
| 1992 | 742,37 | 58,99 | 7,95 |
| 1993 | 1 011,32 | 159,17 | 15,74 |
| 1994 | 1 001,18 | 310,57 | 31,02 |
| 1995 | 1 021,45 | 127,92 | 12,52 |
| 1996 | 0 | 1 300,27 | S.O |
| 1997 | 0 | 388,71 | S.O |
| 1998 | 0 | 872,71 | S.O |
| 1999 | 0 | 461,59 | S.O |
| Total | 3 776, 32 | 3 679,93 | 97,45 |

Tableau 1. Projets financés par la Banque dans le pays, par secteur et par instrument de financement, de 1972 au 31/12/2001.

(Montant en millier d'UC)

| Secteur | | Inst.rument | Opérations | | Etat d'avancement des projets | | | |
|---------|--|-------------|------------|----------------------|-------------------------------|------------|------------------|------------|
| No | Libellé | | Nbre | Montant approuvé net | Achevés | | Actif / Effectif | |
| | | | | Nbre | Montant | Nbre | Montant | |
| A. | Agriculture et développement rural | | 15 | 84 299,30 | 6 | 28 606,10 | 9 | 55 693,20 |
| | | PL | 12 | 80 325,60 | 5 | 28 140,80 | 7 | 52 184,80 |
| | | GA | 3 | 3 973,70 | 1 | 465,30 | 2 | 3 508,40 |
| B. | Industries, mines et exploitation carrière | | 7 | 142 377,40 | 2 | 19 600,00 | 5 | 122 777,40 |
| | | PL | 6 | 142 076,90 | 2 | 19 600,00 | 4 | 122 476,90 |
| | | TA | 1 | 300,50 | | | 1 | 300,50 |
| C. | Environnement | GA | 1 | 1 569,80 | 1 | 1 569,80 | 0 | 0,00 |
| D. | Transport | | 7 | 35 523,40 | 2 | 1 300,00 | 5 | 34 223,40 |
| | | PL | 5 | 30 577,50 | 1 | 1 100,00 | 4 | 29 477,50 |
| | | TA | 1 | 200,00 | 1 | 200,00 | 0 | 0,00 |
| | | SI | 1 | 4 745,90 | | | 1 | 4 745,90 |
| E. | Eau et assainissement | | 5 | 30 074,20 | 4 | 18 144,20 | 1 | 11 930,00 |
| | | PL | 4 | 29 135,80 | 3 | 17 205,80 | 1 | 11 930,00 |
| | | TA | 1 | 938,40 | 1 | 938,40 | 0 | 0,00 |
| F. | Energie | | 4 | 29 606,30 | 3 | 19 606,30 | 1 | 10 000,00 |
| | | PL | 3 | 19 606,30 | 3 | 19 606,30 | 0 | 0,00 |
| | | SA | 1 | 10 000,00 | | | 1 | 10 000,00 |
| G. | Communications | PL | 1 | 6 740,30 | 1 | 6 740,30 | 0 | 0,00 |
| H. | Finance | LC | 2 | 2 424,20 | 1 | 1 307,20 | 1 | 1 117,00 |
| I. | Social | | 10 | 57 102,02 | 3 | 9 108,60 | 7 | 47 993,42 |
| | | PL | 6 | 52 098,80 | 2 | 8 598,80 | 4 | 43 500,00 |
| | | GA | 1 | 509,80 | 1 | 509,80 | 0 | 0,00 |
| | | GI | 2 | 3 250,00 | | | 2 | 3 250,00 |
| | | TA | 1 | 1 243,42 | | | 1 | 1 243,42 |
| J. | Développement urbain | | - | - | - | - | - | - |
| K. | Multisecteur | | 7 | 131 695,80 | 3 | 32 021,16 | 4 | 99 674,64 |
| | | PL | 1 | 1 512,80 | 1 | 1 512,80 | 0 | 0,00 |
| | | SL | 3 | 78 026,28 | 1 | 27 631,56 | 2 | 50 394,72 |
| | | GI | 1 | 2 876,80 | 1 | 2 876,80 | 0 | 0,00 |
| | | HP | 2 | 49 279,92 | | | 2 | 49 279,92 |
| Total | | | 59 | 521 412,72 | 26 | 138 003,66 | 33 | 383 409,06 |

Source : OPEV / (a) Compendium statistique (base des données des approbations) et (b) Executive Information System (EIS):Récapitulatif des opérations du Groupe de la Banque au 19/06/2001

Nomenclature des instruments de prêt utilisés

GA : Don pour le cycle projet

SA : Prêt d'ajustement sectoriel

GI : Don pour l'appui institutionnel et la réhabilitation

SI : Prêt d'invest. sectoriel ou de réhabilitation

HP : PPTE-Allègement de la dette

SL : Prêt d'ajustement structurel

LC : Ligne de crédit

TA : Prêt pour le cycle de projet

PL : Prêt-projet

RESUME ANALYTIQUE

1. Projet

1.1 Le projet d'appui aux groupements de promotion féminine (PAGPF) s'inscrivait bien dans les priorités du programme à moyen terme et constituait une étape importante dans la mise en œuvre de la politique du pays en matière de promotion du statut de la femme et de sa Déclaration de politique de la population adoptée en 1988. Le but du projet était d'améliorer les conditions socio-économiques de 25 000 femmes et 5 000 enfants sénégalais. L'objectif spécifique était d'accroître la capacité des femmes membres de 500 groupements des régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Kolda et Tambacounda, à générer des revenus supplémentaires.

1.2 Estimé à 7,54 millions d'UC à l'évaluation, le projet a été cofinancé par le FAD (3,68 millions d'UC), le FND (2,71 millions d'UC) et le Gouvernement sénégalais (0,57 million d'UC) avec une contribution de la Coopération belge (0,19 million d'UC). Il a été exécuté par la CEP placée sous la tutelle du MFEF.

2. Evaluation

2.1 L'exécution du projet a enregistré 3,5 ans de retard, essentiellement imputable aux sanctions du pays pour non-paiement de ses dettes au Groupe de la Banque, aux délais de traitement de dossiers à la Direction de la dette et des investissements du MEF et à la Banque.

2.1 Le plan de financement établi à l'évaluation a été maintenu. Le projet a enregistré, en cours d'exécution, un apport de 0,19 million d'UC de la Coopération belge. Il a été exécuté à hauteur de 97,45% pour le FAD, 91,26% pour le FND, 71,41% pour le Gouvernement et 2,66% pour la Coopération belge.

2.2 Les objectifs du projet à l'évaluation rentraient bien dans les priorités de la politique socio-économique du Gouvernement sénégalais définie dans le programme à moyen terme 1991-94 qui visait, entre autres, à atténuer les effets négatifs du PAMLT sur les populations vulnérables. En outre, depuis l'adoption de la Déclaration de politique de population en 1988, le développement des ressources humaines, la promotion du statut de la femme et son intégration au développement étaient des objectifs majeurs des politiques macro-économiques et sectorielles du Sénégal.

2.3 Ce projet était également consistant avec la stratégie d'intervention de la Banque au pays telle que définie dans les « Perspectives économiques et programmes » par pays adopté en 1989 et la « Politique en matière d'intégration de la femme au développement » approuvée par les Conseils de la BAD et du FAD les 17 et 18 septembre 1990.

2.4 Le PAGPF a permis d'atténuer les effets pervers des PAS antérieurs et en cours d'exécution, sur les populations vulnérables rurales et urbaines constituées en majorité des femmes et des enfants, et ; d'offrir à ces populations, d'autres alternatives susceptibles de jouer le rôle de filets de sécurité surtout en zone urbaine et périurbaine où la mise en œuvre des PAS générerait automatiquement des pertes d'emplois. Le volet relatif au fonds de crédit du projet a permis de mettre en place des GEC dans les cases-foyers et de financer les activités génératrices de revenus en faveur des femmes pauvres.

2.6 La capacité institutionnelle de la CEP est satisfaisante. Au niveau de la gestion économique, les femmes ont acquis des capacités en matière d'identification, d'élaboration et de

gestion des projets. Toutefois l'absence d'une base de données socio-économiques rend difficile l'évaluation objective du projet et l'attribution de son impact.

2.7 Le projet a permis d'avoir des avancées significatives en ce qui concerne la place de la femme dans la société, la santé de la reproduction, la réduction des disparités entre les revenus des hommes et ceux des femmes dans les zones de projet et l'allègement des travaux domestiques. La restructuration du milieu social a développé l'esprit d'autonomie, de participation des femmes dans tous les domaines de la vie sociale, économique et politique. Les objectifs retenus à l'évaluation ont été globalement atteints tant en ce qui concerne l'alphabétisation fonctionnelle, la formation en identification et gestion des projets que la construction des ouvrages visant à alléger les travaux domestiques des femmes. Les progrès réalisés en matière de développement humain durable et de réduction de la pauvreté, dans les régions couvertes par le projet sont confirmés par la tendance haussière de l'indicateur de développement humain et celle baissière de l'indicateur de la pauvreté humaine.

2.8 Les bénéficiaires directs tirés de ce projet, les effets induits et la forte polarisation des populations environnantes autour des infrastructures socio-économiques léguées par le projet, témoignent de son efficience. Le rapport bénéfice/coût est de loin supérieur à l'unité.

2.9 Les facteurs déterminants de la durabilité du PAGPF sont : la pleine adhésion des femmes à l'idée d'une meilleure participation au développement socio-économique, grâce à l'éveil déclenché par les activités d'alphabétisation et de formation ; l'appropriation effective par les bénéficiaires ; et le développement des activités par la FNGPF en matière de micro-finance et d'AGR dans les 30 départements du pays.

3. Conclusion, leçons et recommandations

3.1 Les conclusions, leçons et recommandations figurent au chapitre 5 de ce rapport. La performance globale du projet est jugée satisfaisante avec une note de 3 également attribuée à la performance de l'Emprunteur et du Groupe de la Banque. Le PAGPF a atteint son but et ses objectifs spécifiques. Du fait d'un niveau d'appropriation important, les bénéficiaires continuent à valoriser ses extrants notamment les activités génératrices de revenus financées par leurs propres GEC.

3.2 Le raffermissement de la pérennisation actuelle des acquis du PAGPF n'est possible qu'avec des moyens matériels et financiers suffisants susceptibles d'être utilisés pour : l'appui au système d'épargne et de crédit des GEC (§ 4.2.12), la motivation des assistantes villageoises et des auxiliaires de garderies (§ 4.4.10), le remplacement physique de certains ouvrages tels que les moulins à mil, au-delà de leur durée de vie normale.

3.3 Le Gouvernement devrait essentiellement : renforcer la Cellule d'appui technique (CAT) en ressources humaines et matérielles (logistiques) avec pour objectif d'améliorer l'efficacité de son activité d'encadrement de la FNGPF notamment à travers la formation et le recouvrement des crédits octroyés par les GEC ; soutenir la FNGPF dans la recherche des moyens financiers appropriés, et mettre en place, au niveau de la CAT, une base de données socio-économiques, régulièrement actualisée, relatives aux activités des sous-projets.

3.4 La Banque devrait appuyer le pays dans le cadre du soutien financier requis par le maintien de la dynamique de la FNGPF que le Gouvernement et le Groupe de la Banque ont créée, et sont par conséquent sollicités à entretenir, et ; privilégier l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs socio-économiques susceptibles de lui permettre d'évaluer de manière efficace les performances des projets qu'elle finance.

CHAPITRE 1 : LE PROJET

1.1 Contexte socio-économique

1.1.1 Pour faire face aux distorsions structurelles persistantes de l'économie sénégalaise sous ajustement depuis 1979 notamment avec le Plan de stabilisation à court terme 1979-80 et le Plan de redressement économique et financier (1980-85), le Gouvernement avait mis en œuvre le Plan d'ajustement à moyen et long terme (PAMLT), 1985-92, sous forme d'une série de quatre programmes d'ajustement structurel (PAS) soutenus par les Institutions de Bretton Woods et d'autres bailleurs de fonds dont le Groupe de la Banque qui avait participé au financement des deux derniers. En plus des préoccupations de stabilisation, le PAMLT visait une croissance économique forte à l'aide des politiques sectorielles, la nouvelle politique agricole (NPA), la nouvelle politique industrielle (NPI), la restructuration du secteur parapublic et du redressement des finances publiques.

1.1.2 La NPA constitue une étape importante de la vie économique du Sénégal. En effet, elle avait sonné l'heure du désengagement de l'Etat dans certaines sociétés rurales d'intervention et la réorganisation du monde rural par la création des groupements de producteurs (sections villageoises) susceptibles de bénéficier de crédits. Cette politique de responsabilisation des paysans se traduit également par la réforme de la gestion des intrants qui leur sont désormais directement vendus, après la suppression des subventions publiques. Quant à la NPI, son objectif était de redynamiser le secteur industriel par des mesures incitatives sur le plan fiscal et douanier et le réaménagement du code de travail. La restructuration du secteur parapublic s'est opérée à travers des privatisations partielles ou totales, la réduction substantielle des subventions aux entreprises publiques et la mise en place des structures de gestion et de suivi des réformes. Le redressement des finances publiques comportait des mesures telles que le gel des dépenses salariales (blocage des recrutements et des avancements, non remplacement des retraités, etc.), et le recours à la fiscalité (prix élevés des produits de première nécessité tels que le riz et le pétrole malgré la baisse des cours mondiaux).

1.1.3 La mise en œuvre de ces différents programmes visant le redressement des déséquilibres macroéconomiques et la restauration d'une croissance économique avaient aggravé sinon engendré les tensions sociales. En effet, au niveau du monde rural, le désengagement de l'Etat des entreprises d'encadrement et la réduction des subventions avaient entraîné la réduction des effectifs de main d'œuvre, la baisse de la productivité et subséquemment des revenus agricoles. Il s'en était suivi une forte détérioration des conditions de vie et de travail des paysans. Au niveau industriel, l'emploi était devenu précaire. La restructuration des entreprises publiques quant à elle s'était accompagnée de la réduction du nombre d'emplois. Devant ces tensions sociales, des mesures correctives ont été introduites grâce au programme "Dimensions sociales de l'ajustement" (DSA). C'est dans ce contexte que le Gouvernement a initié et lancé le programme à moyen terme 1991-94 qui visait, entre autres, à consolider les résultats positifs du PAMLT en matière de croissance économique (2,2% par an sur la période 1985-93) et à atténuer leurs effets négatifs (hausse de prix, baisse du pouvoir d'achat, perte d'emplois) sur les populations vulnérables constituées en majorité des femmes.

1.1.4 Il convient aussi de signaler qu'en juin 1995, le Gouvernement a élaboré un programme national de lutte contre la pauvreté ayant parmi ses axes stratégiques, "la promotion de la femme en tant qu'acteur de développement par l'amélioration de son statut juridique, l'accès aux facteurs de production, notamment le crédit et les ressources foncières, le relèvement du niveau d'instruction par la scolarisation des jeunes filles et l'alphabétisation fonctionnelle et la participation aux prises de décision".

1.1.5 Ainsi, le projet d'appui aux groupements de promotion féminine (PAGPF) s'inscrivait bien dans les priorités du programme à moyen terme et constituait une étape importante dans la mise en œuvre de la politique du pays en matière de promotion du statut de la femme et de sa Déclaration de politique de la population adoptée en 1988.

1.1.6 Le PAGPF a couvert 05 régions administratives, à savoir, Kolda, Tambacounda, Diourbel, Thiès et Dakar. Il a été exécuté par la CEP placée sous la tutelle du MFEF.

1.1.7 Depuis son intervention au Sénégal en 1972, le Groupe de la Banque a financé, au 31/12/2001, 59 projets couvrant la quasi-totalité des secteurs, pour un montant total de 521,41 millions d'UC dont 10,95 % pour le secteur social au sein duquel il y a : (i) une étude dans le secteur de la population (1992-99) financé sur un don de 0,921 million d'UC et (ii) le programme de lutte contre la pauvreté (en cours d'exécution) financé avec un prêt FAD de 10 millions d'UC et un don FAT de 1,75 million d'UC.

1.2 Formulation du projet

1.2.1 Faisant suite à une requête du Gouvernement sénégalais, une mission du FAD assistée des experts du BIT, a procédé à la préparation du projet en novembre 1990. Le FAD a évalué ce projet en mai-juin 1991, avec la participation du FND. Les cadres du Ministère délégué de la condition de la femme et de l'enfant et du Ministère de l'économie, des finances et du plan avaient participé activement aux phases de préparation et d'évaluation. Ils avaient préalablement identifié comme points-clé devant bénéficier de l'assistance sollicitée: (i) l'amélioration du taux d'alphabétisation des femmes, (ii) le soutien direct aux femmes de la FNGPF pour leur permettre de mieux entreprendre leurs activités productives et l'entretien de la famille et (iii) l'allègement des travaux domestiques.

1.2.2 Contrairement aux dispositions arrêtées à l'évaluation où la FNGPF devait être agence d'exécution du projet sous contrat avec le MFEF qui en était le maître d'œuvre, au moment des négociations du prêt, la mise en œuvre du projet avait été confiée à la CEP au sein du MFEF.

1.3 Objectifs et portée du projet à l'évaluation

1.3.1 Le but du projet était d'améliorer les conditions socio-économiques de 25000 femmes et 5000 enfants sénégalais. L'objectif spécifique était d'accroître la capacité des femmes membres de 500 groupements de 5 régions (Dakar, Thiès, Diourbel, Kolda et Tambacounda) à générer des revenus supplémentaires.

1.3.2 Il avait sept composantes dont trois financés par le FND et les quatre suivantes financées par le FAD : programme de formation en alphabétisation et en IEC ; génération de revenus et fonds de crédit ; renforcement du MFEF et du BCT, et ; renforcement de la FNGPF et la CEP. En plus de l'alphabétisation fonctionnelle et de la sensibilisation des femmes membres de la FNGPF (résultat 1), les résultats escomptés portaient sur l'augmentation des revenus des femmes à travers des activités génératrices de revenus financées par le fonds de crédit (résultat 2), le renforcement institutionnel du MFEF (résultat 3) et de la FNGPF (résultat 4), la construction et l'équipement des garderies éducatives et sanitaires (résultat 5), la construction de nouvelles cases-foyers (résultat 6) et des équipements agroalimentaires et hydrauliques (résultat 7) dans la zone du projet.

1.3.3 Les principaux intrants du projet étaient, outre la mise en place de la CEP, l'assistance technique et la formation (résultats 1, 2, 3 et 4), les travaux de génie civil (résultats 5, 6 et 7), l'équipement et le mobilier (résultats 6 et 7) et le fonds de crédit (résultat 2).

1.3.4 Parmi les hypothèses et facteurs de risques à l'évaluation, figurent : la mise sous sanction du pays pour non-remboursement de ses dettes au Groupe de la BAD ; la mise à disposition à temps, de la contrepartie nationale et des ressources du FAD et du FND; la compétence des formateurs, des assistants techniques et des entreprises adjudicataires ; l'adéquation entre la formation et les besoins des femmes ciblées ; l'intérêt des femmes pour l'alphabétisation ; l'intérêt des femmes aux micro-crédits et à développer des AGR ; l'acceptation par des femmes à confier leurs enfants aux garderies surtout en zone rurale ; les conditions acceptables d'hygiène et de santé dans les garderies,et ; la non intervention du ministère de tutelle dans l'octroi de crédits.

1.4 Dispositions financières

1.4.1 Estimé à 7,54 millions d'UC à l'évaluation, le projet a été cofinancé par le FAD (3,68 millions d'UC), le FND (2,71 millions d'UC) et le Gouvernement sénégalais (0,19 million d'UC) avec une contribution de la Coopération belge (0,19 million d'UC), sur la période 1992-99.

1.4.2 Etant donné que les dispositions de l'article V (section 5.01) de l'Accord de prêt, liaient les décaissements à l'acquisition des biens et services, leur programmation étaient de facto faite suivant le calendrier des dépenses par catégorie arrêté dans le rapport d'évaluation.

CHAPITRE 2 : EVALUATION

2.1 Méthodologie et approche de l'évaluation

2.1.1 L'évaluation a comporté trois phases : la collecte d'informations au siège de la Banque ; une mission de collecte de données socio-économiques au Sénégal qui a permis d'une part, d'examiner avec les responsables des structures gouvernementales (MEF, MFPE, MDSN, le BCT, etc.) impliquées à des degrés divers dans la mise en œuvre et le suivi du projet, la FNGPF et la FAFS, quelques consultants du projet et les partenaires au développement notamment la Coopération belge, le PNUD et l'Union européenne, dans quelles mesures le projet a contribué à l'amélioration des conditions socio-économiques des populations-cibles et, d'autre part de discuter avec les principales bénéficiaires du projet sur le terrain notamment les femmes membres de la FNGPF et de la FAFS au cours de la visite d'un échantillon représentatif des sites et réalisations du projet (GEC, AGR, garderies éducatives et sanitaires, puits, moulins à mil, cases-foyers) dans les cinq régions couvertes par le PAGPF ; (d) l'exploitation et l'analyse des données collectées en vue de l'élaboration du REPP.

2.1.2 Au départ, la priorité était accordée à la collecte des données sur les sous-projets (emplois créés, valeur ajoutée, nombre de sous-projets créés à partir du PAGPF) pour avoir l'impact du projet sur les populations. Malheureusement, l'absence d'indicateurs de performance dès la conception du projet et l'inexistence d'une base de données pouvant fournir de tels renseignements sur la zone du projet, sont apparues comme des contraintes à l'exploration de cette approche. Pour pallier cette insuffisance, il a été retenu une démarche consistant à demander aux bénéficiaires, leur évolution depuis qu'elles ont été appuyées par le projet et, aux anciens cadres et responsables du projet, leur situation professionnelle.

2.1.3 Sur le terrain, la collecte d'informations s'est faite au cours des séances de travail, d'interviews et d'entretien avec les groupes-cibles, sur la base d'un questionnaire qui servait en même temps de guide d'entretien. En plus de ce questionnaire que certains responsables ont rempli, des témoignages authentifiés relatifs à l'impact du PAGPF, ont été fournis à titre individuel par des cadres qui ont connu le projet. Afin de mieux apprécier les effets et l'impact du projet, les

rencontres avec les bénéficiaires avaient lieu, en ce qui concerne les projets communautaires : (i) dans les cases-foyers qui, en plus des GEC, des classes d'alphabétisation et des garderies éducatives et sanitaires, abritent la plupart des activités communautaires que mènent les bénéficiaires et (ii) autour des ouvrages légués par le projet (moulin à mil, puits villageois et maraîchers). En outre, la visite des sous-projets individuels (fermes avicoles, points de vente au marché, garderies, fabrique de briques) a permis d'apprécier l'impact du projet au niveau individuel.

2.1.4 L'approche utilisée compare la situation après le projet à celle qui l'a précédé. D'où les séries de données entre 1985 et 2001. Dans certains cas, les résultats sont obtenus en utilisant les méthodes d'enquêtes auprès des groupes-cibles.

2.2 Indicateurs de performance

2.2.1 L'absence d'une matrice de cadre logique à l'évaluation pourrait expliquer l'inexistence d'une liste d'indicateurs de performance et des hypothèses et risques liés à l'exécution des activités de ce projet.

2.2.2 La matrice rétrospective de cadre logique établie dans le RAP a été reconfigurée et une nouvelle matrice a été élaborée dans le cadre la post-évaluation (annexe 2).

CHAPITRE 3. PERFORMANCE D'EXECUTION DU PROJET

3.1 Mise en vigueur, démarrage du projet

3.1.1 *Mise en vigueur.* L'Accord de prêt fut signé au siège de la BAD, le 13 mai 1992 sous le No. F/SEN/GPF/92/17. Le prêt est entré en vigueur le 09 juillet 1992.

3.1.2 *Respect des conditions et des dispositions du Protocole d'Accord.* Des cinq autres conditions prévues à la section 4.02, les quatre dernières ont été satisfaites en 1993-94. En lieu et place du plan de travail contenant les indicateurs de performance chronologique sur chaque activité (condition 4.02.1), l'Emprunteur a fourni un chronogramme annuel d'activités validé par le FAD.

3.1.3 *Réalisations effectives et modifications dans la portée du projet.* Les réalisations du projet sont dans l'ensemble conformes aux prévisions reprises au paragraphe 1.3.2 au titre des résultats escomptés à l'évaluation.

3.1.4 Le projet initial avait enregistré les modifications suivantes : sur le plan institutionnel, le remplacement de la FNGPF par la CEP au MFEF en tant qu'organe d'exécution du fait des faibles capacités managériales de cette ONG ; sur le plan du financement, l'annulation du financement des équipements agroalimentaires par le FND du fait de l'absence des fournisseurs de moulins originaires des pays nordiques et la modification du nombre d'ouvrages à construire et des effectifs d'auxiliaires de garderies à former, et ; l'appui financier apporté par la Coopération belge pour pallier l'annulation du financement des moulins par le FND.

3.1.5 Quoiqu'elle eût pour objectif de résoudre le problème de la faible capacité de la FNGPF, la modification sur le plan institutionnel était de nature à exposer la cellule d'exécution à une grande influence du ministère de tutelle. Cette intervention s'est avérée être à l'origine de : prêts octroyés à des GIE et associations non membres de la FNGPF dont la plupart sont des mauvais payeurs, et l'acquisition des deux unités de froid de Mbour et Ndayanne qui n'ont pas pu être rentabilisées.

3.1.6 Le retard de 3,5 ans que l'exécution du projet a enregistré est essentiellement imputable aux sanctions du pays pour non-paiement de ses dettes au Groupe de la Banque (2,5 ans), aux délais de traitement de dossiers à la Direction de la dette et des investissements du MEF et à la Banque.

3.2 Respect des coûts du projet, sources de financement et décaissements

3.2.1 *Respect des coûts du projet, sources de financement et des décaissements.* Le plan de financement établi à l'évaluation a été maintenu : FAD (3,78 millions d'UC), FND (2,97 millions d'UC) et Gouvernement (0,79 million d'UC). En plus, en cours d'exécution, le projet a enregistré un apport de 0,19 million d'UC de la Coopération belge.

3.2.2 Les différents plans de financement ont été exécutés à hauteur de 97,45% pour le FAD, 91,26% pour le FND et 71,41% pour le Gouvernement représentant respectivement 51,47%, 37,90% et 7,97% si l'on tient compte de la contribution de la Coopération belge (2,66%).

Tableau 2. Financement FAD par catégorie de dépense
(millier d'UC)

| Catégories | Prévisions à l'évaluation | Réalisations | Ecart |
|----------------------|---------------------------|----------------|--------------|
| Assistance technique | 842,76 | 912,89 | -70,13 |
| Formation | 565,53 | 772,88 | -207,35 |
| Génie civil | 17,50 | 13,19 | 4,31 |
| Equipements | 536,97 | 470,94 | 66,03 |
| Fonds de crédit | 769,08 | 646,88 | 122,20 |
| Fonctionnement | 1 044,47 | 863,15 | 181,32 |
| Total | 3 776,32 | 3679,93 | 96,38 |

Source: Rapports d'évaluation et d'achèvement du PAGPF

3.2.3 Le calendrier d'acquisition des biens et services qui commandait en amont la programmation des décaissements (cf parag.1.4.2), n'a pu être respecté en raison du retard de 3,5 ans qu'a connu l'exécution du projet. Les décaissements du FAD ont donc eu lieu au cours de la période 1992-99, le dernier étant intervenu le 30 novembre 1999, soit cinq mois après la date limite de dernier décaissement.

3.2.4 Les décaissements du FND ont été effectués de 1993 à 98 et ceux du Gouvernement de 1993 à 2000. La Coopération belge a procédé à ses décaissements de 1995 à 98.

3.3 Gestion, rapports, suivi et évaluation

3.3.1 *Gestion.* Pour la mise en œuvre du PAGPF, plusieurs organes avaient été créés et mis en place, à savoir, le comité interministériel de coordination, le bureau de coordination technique et la cellule d'exécution du projet. Les cadres affectés à la CEP et au BCT étaient tous des cadres supérieurs de l'administration sénégalaise. En outre, le projet a utilisé 5 responsables du MFEF en tant que coordonnateurs régionaux, 30 agents relais des services de l'expansion rurale et d'autres agents des ministères techniques.

3.3.2 La gestion du projet par la CEP a été satisfaisante malgré les difficultés résultant des retards causés par les suspensions de décaissements par le FAD (lorsque le pays était sous sanction) et des interventions du ministère de tutelle à l'origine des crédits aux structures non-membres de la FNGPF. Ces crédits font partie des impayés pour lesquels la FNGPF a engagé des actions de recouvrement légales qui ont permis, jusque-là, d'obtenir des engagements de remboursement fermes de 50 GIE sur

un total de 84 répertoire. La CEP a appliqué les règles de procédures de la Banque en matière d'acquisition de biens et services et de travaux mais les procédures nationales pour l'approbation et la signature des marchés étaient trop longues.

3.3.3 **Rapports, suivi et évaluation.** La CEP a soumis 19 rapports trimestriels sur 29 requis, 06 rapports annuels et un rapport final, 03 rapports d'audit sur les périodes 1992-93, 1994-97 et 1998-99. La gestion des ressources du projet par la DDI n'a pas été de nature à favoriser un bon suivi comptable des opérations au niveau de la CEP.

3.3.4 Au regard de la faible fréquence des rapports trimestriels et annuels d'une part et du non-respect de la périodicité des audits, la Banque n'a pas mis plus de pression sur la CEP pour l'amener à observer les engagements de l'Emprunteur en la matière. Cette lacune au niveau de la CEP a été aggravée par un nombre insuffisant de missions de supervision de la Banque. Malgré le niveau d'expérience relativement limité de la CEP en matière de micro-crédit, la Banque n'a pas non plus renforcé ses missions de supervision, avec des experts dans ce domaine, pour assister la CEP.

CHAPITRE 4 : EVALUATION DES PERFORMANCES ET NOTATION

4.1 Pertinence des buts et objectifs, qualité à l'entrée du portefeuille

4.1.1 Le projet d'appui aux groupements de promotion féminine s'inscrivait bien dans les priorités de la politique socio-économique du Gouvernement sénégalais définie dans le programme à moyen terme 1991-94, qui visait à raffermir les acquis en matière de croissance économique, du Plan d'ajustement à moyen et long terme (PAMLT) exécuté sous forme d'une série de PAS depuis 1985. Il répondait à un besoin pressant exprimé par le pays dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme à moyen terme, à savoir, atténuer les effets négatifs du PAMLT (perte d'emplois, érosion du pouvoir d'achat, inflation, etc.) sur les populations vulnérables. En outre, depuis l'adoption de la Déclaration de politique de population en 1988, le développement des ressources humaines, la promotion du statut de la femme et son intégration au développement étaient des objectifs majeurs des politiques macro-économique et sectorielles du Sénégal.

4.1.2 Ce projet était également consistant avec la stratégie d'intervention de la Banque au pays telle que définie dans les « Perspectives économiques et programmes » par pays adopté en 1989 et la « Politique en matière d'intégration de la femme au développement » approuvée par les Conseils de la BAD et du FAD les 17 et 18 septembre 1990.

4.1.3 Il y a toutefois lieu d'indiquer que l'absence d'une matrice de cadre logique au moment de la formulation du projet ne facilite pas l'établissement de la nécessaire visibilité des liens entre les activités retenues, les résultats escomptés et les objectifs du projet. De même, l'absence d'indicateurs de performance à l'évaluation est une véritable contrainte pour les activités de suivi, de supervision et d'évaluation des effets et de l'impact du projet.

4.2 Réalisations des objectifs et des résultats du projet : efficacité

4.2.1 **Objectifs politiques.** La mise en œuvre du programme à moyen terme 1991-94 reposait, entre autres, sur la double hypothèse du raffermissement de la croissance économique retrouvée grâce au PAMLT et de l'absence de tension sociale susceptible de contrarier les efforts d'ajustement engagés par le Gouvernement. En offrant aux bénéficiaires, l'opportunité de participer à cet effort de soutien de la croissance à travers les AGR dans les zones d'intervention du projet, le PAGPF a permis : d'atténuer les effets pervers des PAS antérieurs et en cours d'exécution, sur les populations vulnérables rurales et urbaines constituées en majorité des femmes et des enfants, et; d'offrir à ces

populations, d'autres alternatives susceptibles de jouer le rôle de filets de sécurité surtout en zone urbaine et périurbaine où la mise en œuvre des PAS secrétait automatiquement des pertes d'emplois.

4.2.2 Par ailleurs, la mise en place et le développement des banques de proximité en faveur des bénéficiaires dans les zones du projet, est à mettre à l'actif du PAGPF. L'utilisation du fonds de crédit pour financer les AGR des femmes du PNGPF a montré la nécessité de disposer de ce type de banques qui sont plus adaptées aux conditions des populations démunies. Dans les zones du projet, le système financier décentralisé se développe en s'appuyant sur le réseau des GEC mis en place par le projet.

4.2.3 Dans certains cas, les femmes de la FNGPF ont participé à la lutte contre l'inflation en utilisant leurs cases-foyers pour vendre des produits inaccessibles sur le marché, pour les populations démunies en raison des prix prohibitifs : viande de bœuf, poulets et œufs, poisson séché et articles de couture. Des exemples ont été donnés à Kolda et Tambacounda où ces infrastructures ont été utilisées à cette fin. Dans certaines régions, cette démarche audacieuse des femmes, en période de récession, a été mal acceptée par quelques commerçants tels que les bouchers qui cherchaient à garder le monopole de la commercialisation en imposant leurs prix.

4.2.4 Comme extrant dérivé et non prévu à l'évaluation, il convient de signaler le pas important que les femmes ont fait en matière de naissance et de mise en œuvre de la démocratie et de la bonne gouvernance locales. En effet, l'organisation et les méthodes de gestion des groupements féminins obéissent aux principaux piliers que sont la transparence, la participation et la recherche du consensus et la promotion du bien-être de tous les membres. Elles entendent préserver et consolider les acquis dans ces domaines, en tant qu'acteurs de développement à part entière, non plus comme spectatrices ou accompagnatrices des hommes mais comme leurs partenaires.

4.2.5 **Objectifs physiques (Résultats).** Les objectifs retenus à l'évaluation à savoir, accroître la capacité des femmes membres de 500 groupements de 5 régions (Dakar, Thiès, Diourbel, Kolda et Tambacounda) à générer des revenus supplémentaires, ont été globalement atteints. De l'avis des

bénéficiaires, l'alphabétisation fonctionnelle vient en tête des résultats obtenus en ce sens qu'elle a servi de catalyseur au processus d'éveil des femmes membres des groupements féminins. Elle a permis de poser les balises sûres avant la mise en œuvre des activités de sensibilisation sur des problèmes de santé maternelle et infantile, de lutte contre les MST/Sida, d'éducation et d'assimilation des méthodes de production et de gestion.

Encadre 1. Témoignage du Sous-préfet de Koussanar sur le renforcement des capacités des femmes bénéficiaires du projet PAGPF

"La capacité des femmes a vraiment crû de façon remarquable. Au cours des réunions de préparation du budget, elles interviennent de façon pertinente. La dernière fois, l'une d'elles nous a demandé de faire un hangar pour les commerçants qui paient les taxes au lieu de continuer à les laisser sous le soleil. Résultat: la construction du hangar est en cours. Dans quelques années, je pense que nous risquons d'interpeller la communauté internationale sur la faible capacité des hommes surtout en milieu rural."

4.2.6 Le fonds de crédit a permis de financer plusieurs activités génératrices de revenu en faveur des femmes. Grâce au projet, la capacité des femmes s'est accrue en matière d'identification de projets rentables et de micro-finance.

4.2.7 Au titre des infrastructures, plusieurs ouvrages ont été réalisés et équipés à savoir 52 cases-foyers, 463 classes d'alphabétisation, 152 garderies, 41 puits villageois et maraîchers, 71 moulins à mil et 24 unités de fabriques de briques. 38 groupements d'épargne et de crédits ont été mis en place au sein des cases-foyers. En outre, le projet a permis de former 85 femmes en fabrique de briques, 10 maçons en technique de construction en géo-béton, 35 monitrices, 463 assistantes villageoises et

200 auxiliaires de garderies, 20 agents régionaux du MFEF ainsi que 30 leaders de la FGPF et 140 meuniers. Un programme en alphabétisation fonctionnelle et un programme en sensibilisation rurale ont été réalisés. Le matériel pédagogique a été livré en nombre suffisant.

4.2.8 Le projet a créé un certain nombre d'emplois : 102 gérantes et gérantes assistantes des GEC, 140 meuniers, 35 monitrices, 463 assistantes villageoises, 150 auxiliaires de garderies et 51 gardiens des cases-foyers. En outre, au niveau des cases-foyers, chaque activité génératrice de revenus (savonnerie, couture, transformation des produits agricoles, etc.) est menée par une commission qui emploie au moins 10 femmes, ce qui, pour une moyenne de 07 activités par case-foyer, donne un total de 3 570 personnes attelées à la production au niveau communautaire. D'une manière générale, les revenus de ces types de personnels sont assez bas et le personnel est en quête de motivation. Aces emplois s'ajoutent ceux créés par les bénéficiaires des crédits qui opèrent à titre individuel et/ou en utilisant du personnel salarié ou des aides familiaux.

4.2.9 L'engagement des bénéficiaires dans la production a souffert des effets pervers des PAS tels que la baisse du pouvoir d'achat et les pertes d'emplois, lesquels n'ont pas permis l'expansion souhaitable de la demande en produits locaux offerts sur le marché national. En outre, leur production a été pénalisée par l'absence d'un système (moyens et circuit) bien organisé de distribution au niveau national.

4.2.10 En avril 2000, le projet avait alloué 253,2 millions de F CFA de crédit à la zone de Dakar pour 131 unions de GPF ; 110,9 millions de F CFA à Thiès (59 unions de GPF) ; 91,7 millions de F CFA à Diourbel (49 unions de GPF) ; 77,5 millions de F CFA à Tambacounda (49 unions de GPF) et 68,1 millions de F CFA à Kolda (49 unions de GPF). A titre indicatif, sur la période 2000-01, les GEC de la FNGPF ont distribué 1 000,19 millions de F CFA de crédits contre 141,15 millions en fin 1999. Au cours de la même période : (i) l'épargne globale des GEC a été multipliée par 7,35 en passant de 36,77 millions de F CFA à 270,15 millions de F CFA ; (ii) le sociétariat (personnes physiques et morales) a connu une augmentation remarquable. La situation des GEC par région est reprise dans le tableau ci-après :

Tableau 3. Evolution de la situation des GEC par région
(en million de F CFA, sauf indication contraire)

| Région | Situation de démarrage fin 99 | | | Situation au 31/12/2001 | | |
|---------------|--------------------------------------|-----------------|----------------|---------------------------------|-----------------|----------------|
| | Sociétaires (nombre) | Epargne* | Crédit* | Sociétaires (nombre) | Epargne* | Crédit* |
| Dakar | 1 263 | 19,09 | 60,53 | 3 250 | 85,64 | 264,57 |
| Thiès | 1 116 | 5,88 | 10,40 | 2 223 | 124,31 | 401,65 |
| Diourbel | 1 596 | 4,12 | 21,95 | 2 138 | 33,46 | 225,40 |
| Kolda | 1 385 | 2,35 | 19,80 | 1 605 | 13,05 | 45,61 |
| Tambacounda | 1 193 | 5,33 | 28,47 | 1 725 | 13,69 | 62,96 |
| Total | 6 553 | 36,77 | 141,15 | 10 941 | 270,15 | 1 000,19 |

Source : Rapport d'activités de la Fédération des Groupements de promotion féminine du Sénégal, janvier 2002.

4.2.11 Du point de vue de l'efficacité, les performances des régions de Kolda, Tambacounda et Diourbel permettent de les classer respectivement aux première, deuxième et troisième places. En effet, malgré les difficultés d'approvisionnement du fait de leur éloignement par rapport à Dakar, les GPF de régions se sont illustrées dans (i) la lutte contre l'inflation en organisant dans leurs

cases-foyers, la vente de certains produits de première nécessité comme la viande, à des prix accessibles aux pauvres, (ii) la sécurité alimentaire et (iii) la création d'emplois quoique presque tous relevant des activités informelles dans les domaines de la savonnerie, teinturerie, élevage et transformation des produits agricoles et halieutiques. Les régions de Dakar et Thiès occupent les 4^{ème} et 5^{ème} rangs mais avec un avantage en matière d'intermédiation financière lié à la proximité de la cellule d'appui technique qui intervient plus facilement dans ces zones. S'agissant de l'efficacité, sur la base des performances en micro-finance, de la rentabilisation des cases-foyers, le classement est le suivant : Thiès, Dakar, Diourbel, Tambacounda et Kolda. La région de Dakar est de loin la plus performante pour l'impact sur le développement institutionnel, suivie dans l'ordre de Thiès, Tambacounda, Diourbel et Kolda. En plus de la capacité managériale développée par les leaders de la FNGPF, la cellule d'appui technique basée à Dakar continue de mener des activités d'encadrement, de formation en identification, élaboration et gestion des projets au profit de GPF de toutes les régions du pays. En matière de durabilité, la participation et l'appropriation sont acquises dans les cinq régions. Les comités de gestion ont pris le relais pour assurer la gestion et la maintenance des ouvrages hérités du projet. Même si ici les performances sont comparables, les régions de Dakar, Thiès et Diourbel sont plus favorisées que Tambacounda et Kolda en raison des facilités d'approvisionnement en pièces détachées et de l'existence de nombreux techniciens en plus de ceux formés par le projet.

4.2.12 Les emplois créés par le projet alimentent surtout le secteur informel. Même si, comme on a pu le remarquer, les femmes sociétaires des GPF achètent et consomment de façon préférentielle les produits de leur propre réseau, elles doivent relever plusieurs défis liés à l'étroitesse du marché, la qualité de leurs produits, l'opacité du marché national et la concurrence au niveau de la sous-région.

4.2.13 **Objectifs financiers.** Le volet relatif au fonds de crédit du projet a permis de : (i) mettre en place des GEC dans les cases-foyers et (ii) financer les activités génératrices de revenus en faveur des femmes pauvres. Les bénéficiaires ont acquis le réflexe "d'emprunter pour travailler et rembourser". Les femmes

bénéficiaires développent des activités dont le chiffre d'affaire mensuel est d'au moins le quintuple du montant du crédit obtenu sous le PAGPF. Cette activité est désormais l'un des axes prioritaires

Encadre 2. Mesurer l'impact du PAGPF sur les revenus des pauvres n'a pas de sens!

Une femme membre du GPF à qui la mission a demandé de situer le niveau de ses revenus actuels par rapport à sa situation avant le projet a déclaré : « Votre question n'a pas de sens! Je ne peux faire aucune comparaison parce qu'avant je n'avais rien et je n'étais rien mais aujourd'hui, avec ce que j'ai eu à travers le projet, je peux nourrir ma famille et subvenir à mes besoins. Je sais que j'existe. »

d'intervention de la FNGPF. Vu le nombre croissant de sociétaires et une demande de plus en plus forte de crédits, les moyens d'intervention de cette fédération en micro-crédit semblent largement insuffisants pour soutenir la dynamique d'épargne et de crédit de ses deux millions de membres.

4.2.14 L'activité de micro-finance a été utilisée pour soutenir les AGR et pallier la déficience du système bancaire classique peu attentif aux préoccupations des populations pauvres. Les bénéficiaires ont participé activement à la construction et à la réhabilitation des cases-foyers et, dans certains cas, les femmes ont fabriqué les briques.

4.2.15 **Objectifs de développement institutionnel.** D'une manière générale, les résultats obtenus sur le plan institutionnel sont satisfaisants tant en ce qui concerne la capacité nationale que la CEP.

4.2.16 Au niveau de la gestion économique, par le truchement de la formation et l'alphabétisation, les femmes ont acquis des capacités en matière d'identification, d'élaboration et de

gestion des projets. La seule zone d'ombre est l'absence d'une base de données socio-économiques sur les sous-projets financés par le projet FAD et les bénéficiaires qui rend difficile l'évaluation objective du projet et l'attribution de son impact.

4.2.17 Le PAGPF a servi de pépinière pour la démocratie et la gouvernance locale puisque les activités de la FNGPF se sont déroulées suivant des méthodes d'organisation et de gestion caractérisées par la transparence, la participation, la décentralisation, la recherche du consensus et du bien-être de tous les membres.

4.2.18 Au titre du développement de la capacité institutionnelle nationale, il faut également retenir : la contribution du PAGPF à la réduction de la pauvreté à travers l'alphabétisation et la formation, le financement des AGR au profit des femmes pauvres, la construction des infrastructures d'allègement des tâches des femmes ; l'activité d'intermédiation financière qui s'est appuyée sur les caisses de crédit développées par la FNGPF et reconnues par la suite par le Ministère de l'économie et des finances avant leur transformation en GEC dont le nombre est passé de 29 à la fin du projet à 54 actuellement ; la contribution au développement du secteur privé national à travers les AGR appuyés par le projet, et ; l'activité de récupération des sacs plastiques développée par des femmes bénéficiaires qui les transforment en jouets.

4.2.19 Initialement prévue à la FNGPF, la CEP a été placée au sein du MFEF. L'objectif de renforcement des capacités de son personnel s'est réalisé par la formation de 08 cadres homologues des assistants techniques et 20 agents régionaux, en planification et suivi des projets. Au total, 54 personnes de la CEP et 35 agents dans les régions et départements ont participé à l'exécution du projet. Les aptitudes du personnel du projet se sont améliorées dans plusieurs domaines dont l'identification, l'élaboration des projets et la micro-finance.

4.2.20 Aujourd'hui, la plupart de ces cadres sont employés dans l'administration centrale. D'autres ont été recrutés, par appel à la candidature, dans de nouveaux projets tels que le PLCP qui lui-même est dirigé par l'ancienne directrice du PAGPF. La cellule d'appui technique créée auprès de la FNGPF continue de jouer son rôle d'encadrement des femmes de cette fédération.

4.2.21 **Buts et objectifs sociaux.** Le PAGPF a permis d'avoir des avancées significatives sur le plan social notamment en ce qui concerne la place de la femme dans la société, les problèmes de santé de la reproduction et la réduction des disparités entre les revenus des hommes et ceux des femmes dans les zones de projet.

L'impact non tangible du projet est très important. En effet, étant devenues autonomes et disposant des capacités de production, d'organisation et de participation substantielles, les femmes ont pris conscience de leur importance dans la société sénégalaise. Elles satisfont mieux aux besoins de leurs familles et participent plus efficacement aux différentes

Encadre 3. Les effets imprévisibles du PAGPF

1. Déclaration du Chef de village de Goure Lambaye « Les jeunes filles ne voulaient plus venir en mariage dans mon village mais depuis que nous avons eu notre ouvrage hydraulique, j'observe que les garçons ont commencé à se marier. Nous avons construit une deuxième borne fontaine parce que personne ici n'ose imaginer qu'on vivra encore sans eau potable. Moi-même, je suis chargé de l'entretien de l'ouvrage hydraulique ».

2. Témoignage du Chef CER de Dioulacolon : « La case-foyer de Dioulacolon a permis de sauver la vie de tous les tout-petits qui étaient regroupés à la garderie quand tout le village a pris feu alors que les parents étaient au champ ».

activités économiques et socio-politiques du pays. Il s'agit ici de la dignité retrouvée et de la reconnaissance par tous les partenaires sociaux de la place de la femme dans la société.

4.2.22 Le PAGPF a permis d'amortir le choc des effets négatifs des PAS sur les populations rurales. En permettant aux femmes d'accéder plus facilement au crédit dans les GEC et développer

collectivement et individuellement, les activités génératrices de revenus, il les a armées pour se constituer en digue sociale susceptible de barrer la route à une plus forte paupérisation des zones du projet et à l'exode rural.

4.2.23 L'un des apports majeurs de ce projet est la restructuration du milieu, condition préalable à toute intervention en matière de développement local. En effet, le regroupement des femmes permet, aujourd'hui, à tous les partenaires au développement, d'avoir

Encadré 4. Participation des femmes aux charges domestiques

Au cours des réunions, les femmes des GPF ont indiqué que grâce aux revenus tirés des AGR, elles participent pour plus de la moitié aux charges familiales, alors qu'avant, elles étaient entièrement dépendantes de leurs époux. Certaines femmes estiment que ces derniers y trouvent quelquefois un prétexte pour ne plus contribuer du tout au foyer. Toutefois, l'avis prédominant est qu'avant, les charges domestiques était suffisamment lourdes pour le seul mari et grâce à la contribution de la femme, le ménage essaie de faire face plus efficacement aux obligations familiales. Certains hommes acceptent aujourd'hui et n'éprouvent aucune honte que leurs femmes achètent le mouton de Tabaski.

des interlocuteurs organisés sur le terrain, ce qui facilite le ciblage des groupes qui est le préalable à leurs interventions visant la réduction de la pauvreté et le développement humain durable.

4.2.24 Cette restructuration du milieu social a développé l'esprit d'autonomie, de participation des femmes dans tous les domaines de la vie sociale, économique et politique. Quoique l'égalité entre genres n'ait pas été explicitement définie parmi les objectifs du projet à l'évaluation, grâce aux activités entreprises, les femmes ont amélioré leur statut socio-économique en se positionnant comme partenaires des hommes. En plus de ce qu'elles se félicitent d'avoir retrouvé leur dignité d'êtres humains à part entière, ce qui leur permet de partager les charges familiales quand elles ne les supportent pas toutes seules et de prendre utilement part aux débats sur tous les aspects du développement économique et social du pays y compris la gestion, elles sont devenues des actrices incontournables de la vie politique du pays. Elles sont de plus en plus présentes au niveau des centres de décision (conseillères municipales, rurales, etc.) et n'acceptent plus de jouer le simple rôle de faire-valoir. Au cours de la mission, plusieurs femmes, dans les communautés rurales, étaient entrain de se porter candidates aux postes de conseillers ruraux pour les élections du 12 mai 2002.

4.2.25 Les cases-foyers jouent un rôle important dans la vie des groupements de femmes sur le plan du développement et de la participation communautaire. Elles servent de lieu de rencontre pour les femmes, de centre d'alphabétisation et de formation, de points de production et de commercialisation des produits des GPF et de centres de vaccination. Elles abritent également les garderies et les bureaux du GEC. Les garderies éducatives et sanitaires ont permis d'améliorer quantitativement et qualitativement l'encadrement des enfants dans le préscolaire. Grâce aux activités de sensibilisation, le taux de fréquentation des infrastructures sanitaires s'est nettement amélioré et les pratiques ancestrales négatives telles que les mutilations génitales ont fortement reculé. Toutefois, en milieu rural, du fait de l'insuffisance des routes et des centres de santé, les populations restent encore enclavées malgré l'impact positif de cette sensibilisation. Concernant l'habitat en milieu rural et périurbain, rien n'indique à priori que les bénéficiaires aient utilisé les revenus supplémentaires pour les travaux nécessaires à son amélioration.

4.2.26 L'allègement des travaux domestiques des femmes s'est effectivement opéré dans les zones du projet grâce aux cases-foyers, aux garderies d'enfants, aux ouvrages hydrauliques et aux moulins à mil. Il a permis aux femmes de sortir des cloisons traditionnelles des travaux domestiques et champêtres pour exercer, une gamme variée d'activités telles que la gestion des structures de financement décentralisé, la teinturerie, le

Encadré 5. Niveau d'allègement des travaux domestiques

De l'avis de la plupart des femmes des GPF que la mission a interrogées, avant le projet, elles consacraient au moins 75% de leur temps aux travaux domestiques. Depuis qu'elles ont développé leur propre AGR, ce ratio est tombé à moins de 25%. Maintenant elles gèrent mieux leur emploi du temps en alliant les préoccupations domestiques aux activités génératrices de revenus.

commerce, l'élevage, la transformation des fruits et légumes, la transformation des produits halieutiques, la fabrication des briques, la savonnerie, la couture, etc.

4.2.27 D'après les données publiées par le PNUD, quelques progrès ont été enregistrés, en matière de développement humain durable et de réduction de la pauvreté, dans les régions couvertes par le projet PAGPF. Quoiqu'il soit difficile d'attribuer ces résultats au seul PAGPF, les cinq régions d'intervention du projet se sont situées dans le double mouvement de la tendance haussière de l'indicateur du développement humain (IDH) et de la tendance baissière de l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH). En dehors de Dakar dont les performances sont au-dessus de la moyenne nationale, l'incidence de la pauvreté est toujours élevée dans les quatre autres régions comme le laissent paraître les résultats ci-dessous. Dans cet ensemble des cinq régions, Kolda reste la plus touchée par la pauvreté humaine, suivie respectivement de Tambacounda, Diourbel et Thiès.

Tableau 4. Evolution de l'indicateur de développement humain durable et de l'indicateur de la pauvreté humaine, dans les régions couvertes par le PAGPF, de 1991 à 1999

| Année | Sénégal** | | Dakar | | Tambacounda | | Thiès | | Kolda | | Diourbel | |
|-------|-----------|-------|-------|-------|-------------|-------|-------|-------|-------|-------|----------|-------|
| | IDH | IPH* | IDH | IPH* | IDH | IPH* | IDH | IPH* | IDH | IPH* | IDH | IPH* |
| 1991 | 0,367 | N.D. | 0,506 | N.D. | 0,252 | N.D. | 0,340 | N.D. | 0,233 | N.D. | 0,298 | N.D. |
| 1995 | 0,448 | 50,57 | 0,590 | 32,20 | 0,296 | 65,70 | 0,422 | 53,98 | 0,266 | 68,7 | 0,332 | 62,71 |
| 1997 | 0,416 | 49,37 | 0,593 | 32,15 | 0,388 | 62,07 | 0,440 | 52,04 | 0,385 | 61,70 | 0,353 | 59,90 |
| 1998 | 0,422 | 46,68 | 0,601 | 31,03 | 0,394 | 59,54 | 0,447 | 49,88 | 0,393 | 61,08 | 0,359 | 55,77 |
| 1999 | 0,423 | 43,83 | 0,610 | 29,77 | 0,400 | 56,79 | 0,454 | 47,63 | 0,400 | 60,14 | 0,364 | 51,58 |

Source : PNUD - Rapport national sur le développement humain au Sénégal 2001

* : en pourcentage

** : les chiffres calculés dans le rapport national diffèrent légèrement de ceux du rapport mondial.

4.2.28 L'espérance de vie à la naissance au niveau national est passée de 50,40 ans (52,64 ans pour les femmes et 48,32 ans pour les hommes) en 1990 à 53,94 ans (55,84 ans pour les femmes et 52,10 ans pour les hommes) en 1999. Dans les régions d'intervention du projet, elle a été estimée en 1999 à 61ans à Dakar ; 53,7 ans à Thiès ; 51 ans à Diourbel, Tambacounda et Kolda. Le taux de mortalité infantile au niveau national a été ramené de 68 pour mille en 1990 à 59,28 p. mille en 1999. Le taux de mortalité maternelle a baissé de 1200 p. 100 000 en 1990 à 510 p. 100 000 en 1997. Le taux de prévalence contraceptive a atteint 12,9% en 1997 contre 7,4% en 1992.

4.2.29 En 1999, 1,37% de la population était privée d'accès aux services de santé contre 21,2% en 1995. L'offre de santé reste encore très insuffisante avec un rayon d'accès de 9,1 km. Cette moyenne est de 1,2 km à Dakar ; 4,7 km à Thiès ; 4,9 km à Diourbel ; 10,3 km à Kolda et 16,2 km à Tambacounda. La population privée d'accès à l'eau potable représentait 27,3% en 1999 contre 33,0% en 1995. Le taux de malnutrition au niveau national a été ramené de 22% en 1995 à 12,8% en 1999. Les indicateurs de privation d'accès à l'eau potable et de malnutrition dans la zone du projet sont repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5. Population privée d'accès à l'eau potable et taux de malnutrition dans la zone du projet

| Régions du PAGPF | Population privée d'accès à l'eau potable (%) | | Taux de malnutrition (%) | |
|---------------------|--|------|--------------------------|------|
| | 1995 | 1999 | 1995 | 1999 |
| Dakar | 3,0 | 7,0 | 11,0 | 12,8 |
| Thiès | 33,0 | 34,7 | 23,0 | 15,2 |
| Diourbel | 31,0 | 22,1 | 26,0 | 18,5 |
| Tambacounda | 61,0 | 59,7 | 26,0 | 23,8 |
| Kolda | 88,0 | 72,7 | 34,0 | 22,2 |
| Sénégal | 33,0 | 27,3 | 22,0 | 18,4 |

Source : Rapport humain sur le développement humain au Sénégal 2001

4.2.30 Le taux brut de scolarisation au primaire s'est accru au cours de la période d'exécution du projet : 70% (76% pour les garçons et 63% pour les filles) en 1998 contre 59% en 1990 (68% pour les garçons et 50% pour les filles). D'après les données disponibles, entre 1995 et 1999, le taux brut de scolarisation a accusé des hausses d'amplitudes diverses suivant les régions. Ainsi, au cours de cette période, il est passé de : 88,4% à 94% à Dakar ; 56,0% à 60,0% à Thiès ; 38,9% à 58% à Tambacounda ; 41,1% à 55% à Kolda ; et 24,1% à 29,0% à Diourbel.

4.2.31 A l'inverse, le taux d'analphabétisme des adultes a diminué quoique avec une moindre ampleur : 63,55% (73,25% pour les femmes et 53,39% pour les hommes) en 1999 contre 71,65% en 1990 (81,41% pour les femmes et 61,78% pour les hommes). Le taux d'analphabétisme des adultes dans les régions couvertes par le projet, a été réduit entre 1995 et 1999, années pour lesquelles des données ont été calculées : de 41,6% à 39,8% pour Dakar; de 73% à 66,6% pour Thiès ; de 83,2% à 75,1% pour Tambacounda ; de 84,1% à 71,9% à Diourbel ; à Kolda ce taux s'est renforcé de 73% à 73,9%.

4.2.32 En ce qui concerne le développement humain durable, avec un IDH de 0,423 en 1999, le Sénégal occupe le 145^{ème} rang sur 163 pays classés. Pour l'ISDH, il est classé 130^{ème} sur 146 pays avec un indicateur de 0,413. Du point de vue de la pauvreté humaine, il vient au 80^{ème} rang sur 90 pays avec un indicateur d'IPH-1 de 45,9%. Le Gouvernement sénégalais a renforcé la priorité des dépenses sociales au sein des dépenses publiques. Au cours de la période 1994-97, 33,1% des dépenses publiques étaient consacrées à l'enseignement (3,7% du PNB) et les dépenses de santé représentaient 2,7% du PIB en 1998 contre 0,7% en 1990.

4.2.33 **Objectifs environnementaux.** Sur le plan environnemental, aucune incidence négative du projet n'avait été retenue à l'évaluation. Le projet a permis aux bénéficiaires de disposer de l'eau potable grâce aux puits villageois équipés. L'activité de ramassage des sacs plastiques en milieu urbain a été développée. Ces sacs sont nettoyés et utilisés pour la fabrication des jouets.

4.2.34 Comme prolongement de cette activité, certains groupements féminins ont manifesté l'intention de créer des structures de ramassage des ordures ménagères en ville. Elles se heurtent malheureusement aux coûts des équipements à engager.

4.2.35 **Objectifs de développement du secteur privé.** La volonté politique du Gouvernement sénégalais de faire jouer au secteur privé le rôle moteur de l'économie, et de réduire celui de l'Etat, était affirmée sans équivoque à travers son programme de réformes structurelles. A travers les AGR financées par le fonds de crédit, le projet visait la création des unités de production de taille variable, mais toutes susceptibles de jouer le rôle de bourgeons du secteur privé avec une place réservée aux femmes-entrepreneurs. Le MEF a reconnu les caisses de la FNGPF comme segments

du système financier national. Ces caisses ont donné naissance aux groupements d'épargne et de crédit qui sont entrain d'être structurés pour devenir des mutuelles d'épargne et de crédit.

4.2.36 Le constat actuel est que les bénéficiaires ont entrepris une gamme variée d'activités de façon communautaire ou individuelle mais elles restent toutes de taille modeste. En outre, elles se heurtent à des problèmes de financement pour passer du stade du secteur informel à l'échelle supérieure de type PME/PMI.

4.3 Efficience

4.3.1 Les bénéfices directs tirés de ce projet, les effets induits et la forte polarisation des bénéficiaires et des populations environnantes autour des infrastructures socio-économiques léguées par le projet, témoignent de l'efficience du PAGPF. Tous les bénéficiaires et d'autres personnes interrogées reconnaissent que le rapport bénéfice/coût est de loin supérieur à l'unité. En effet, comparés aux résultats obtenus dans les domaines de l'alphabétisation fonctionnelle, la scolarisation et l'augmentation des revenus, les moyens engagés paraissent bien modestes.

4.3.2 L'activité de micro-finance initiée par la FNGPF à travers les GEC, dans 05 régions au cours du projet, a été étendue aux 30 départements du pays et le montant de crédits distribués au niveau de ces GEC est passé de 141,1 millions au 31/12/99 à 1000,19 millions au 31/12/2001, avec un taux de recouvrement satisfaisant (si l'on exclut l'année en cours où des retards enregistrés sont en grande partie dus aux problèmes de commercialisation des produits agricoles). Les cases-foyers et les garderies connaissent un taux de fréquentation élevé et ont un effet d'entraînement dans les villages avoisinants. Les parents et les responsables des écoles primaires interrogés, reconnaissent que les enfants qui ont fréquenté les garderies sont plus propres et ont plus de réussite au cycle primaire.

4.3.3 Les ouvrages hydrauliques et les moulins à mil sont utilisés par 3 à 4 villages au lieu d'un seul ciblé à l'évaluation.

4.3.4 Les ressources engagées en matière de formation des cadres ont eu un effet multiplicateur. En effet, les cadres formés par le projet occupent des postes de responsabilité importants dans l'administration sénégalaise et dans d'autres projets tels que le Projet de lutte contre la pauvreté. Il en est de même des responsables de la CAT à la FNGPF qui continuent de renforcer les capacités des femmes. Les monitrices et les assistantes villageoises interviennent dans des rayons de plus en plus grands ; elles participent également à la démultiplication de l'alphabétisation fonctionnelle et de la sensibilisation.

4.4 Impact sur le développement institutionnel

4.4.1. Au niveau institutionnel, l'impact du projet a touché l'administration et la FNGPF. En effet, grâce aux différents modules de formation, les cadres du MFEF (CEP et BCT) ainsi que les leaders de la FNGPF ont acquis et/ou amélioré leurs capacités en techniques d'identification, d'élaboration, de planification et de gestion de projets. Depuis la clôture du projet, le renforcement des acquis dans ces domaines notamment les capacités managériales et organisationnelles des leaders et la formation des gérantes des GEC à l'esprit d'entreprise et à la gestion, sont effectuées par la FNGPF avec l'appui de Dyna Entreprises et du Conseil national pour la promotion des caisses populaires du Sénégal (CONACAP).

4.4.2. Le PAGPF a contribué à la création d'une dynamique organisationnelle au sein de la FNGPF et de la FAFS. A la fin du projet, un Comité de pilotage chargé de veiller au respect de l'application

de l'accord de rétrocession du fonds de crédit a été mis en place ainsi qu'une cellule d'appui technique (CAT) à la FNGPF formée d'anciens cadres de la CEP.

4.4.3. Le projet a permis d'asseoir un cadre adapté à la collecte de l'épargne et au financement des activités des populations-cibles. Les progrès réalisés pour l'implantation des GEC témoignent de l'adhésion des populations. Au regard de ces progrès et des besoins exprimés par leurs membres, les GEC sont entrain d'évoluer pour avoir le statut légal de mutuelle d'épargne et de crédit. La forte adhésion et la participation active de tous les membres de la FNGPF au système d'épargne et de crédit développé par la FNGPF, en ont fait un outil de financement important au service des populations pauvres et dont la concurrence est redoutée par le système bancaire classique.

4.4.4. Les leaders de la FNGPF ont acquis des capacités managériales nécessaires pour créer des PME/PMI tout en continuant à développer des micro-activités en faveur des membres de leur fédération. La FNGPF dispose des capacités pour développer les AGR dans plusieurs secteurs à la condition que les financements soient disponibles.

4.4.5. Sous l'encadrement de la FNGPF, les assistantes villageoises et les auxiliaires de garderies sont entrain de se constituer en réseaux organisés et dotés de statut juridique ce qui leur permettra d'intervenir comme prestataires de services d'alphabétisation et d'IEC. Les besoins pour ce type de qualifications ont été identifiés dans le cadre du projet FAD/FND de lutte contre la pauvreté (PLCP) en cours d'exécution et du programme du fonds de développement social financé par la Banque mondiale.

4.4.6. Les capacités développées par la FNGPF en matière de gouvernance locale sont autant d'atouts pour sa participation au niveau national et à l'exercice de décentralisation que le Gouvernement va engager.

4.4.7. Le PAGPF a ainsi servi de projet pilote au PLCP qui a ciblé les mêmes régions (Kolda, Tambacounda, Diourbel, Thiès et Dakar). Tirant les leçons du premier projet en matière d'utilisation de ressources humaines, les concepteurs du PLCP ont mis en place des unités régionales en tant que bras techniques du projet dans les régions-cibles. Après une étude du milieu en cours dans ces régions, le PLCP va procéder au tirage définitif des communautés de base au sein des départements retenus.

4.4.8. Toutefois, l'absence d'une base de données socio-économiques sur les bénéficiaires du projet FAD et les sous-projets financés est apparue comme une grande faiblesse en matière de suivi et évaluation du projet.

4.5 Durabilité du projet

4.5.1 Le facteur déterminant de la durabilité du PAGPF est la pleine adhésion des femmes à l'idée d'une meilleure participation au développement socio-économique, grâce à l'éveil déclenché par les activités d'alphabétisation et de formation, qui a abouti à la prise de conscience de leur rôle dans la société et au développement des activités génératrices de revenus qui les ont rendu autonomes. Malgré la démultiplication de la formation, la demande est toujours aussi forte, à tous les niveaux des acteurs, surtout en ce qui concerne la gestion et l'élaboration des projets, preuve que ce processus est loin de s'arrêter.

4.5.2 Après une phase de ralentissement due à l'absence de motivations matérielles et financières au lendemain de la fin du projet, les activités des assistantes villageoises et des auxiliaires de garderies par d'autres projets ont été re-dynamisées par le FNGPF. En même temps qu'elle les

organise en réseaux, la FNGPF a proposé qu'elles puissent aussi bénéficier des crédits au sein des GEC, pour réaliser des AGR. L'utilisation des assistantes villageoises et des auxiliaires de garderies par d'autres projets (exemple sensibilisation contre le VIH/Sida) va renforcer la demande de leurs prestations. La pérennisation de leurs activités reste toutefois liée à l'amélioration de leurs conditions matérielles et financières.

4.5.3 Comme autre gage de durabilité, il convient d'indiquer l'appropriation effective par les bénéficiaires qui ont constitué des comités de gestion des infrastructures. Les équipements acquis continuent d'être utilisés à bon escient et, grâce aux provisions constituées au titre de l'amortissement, la maintenance de ces infrastructures est assurée. Les techniciens formés par le projet notamment les meuniers sont payés sur les fonds d'exploitation de ces équipements. La durabilité tient aussi aux méthodes de gestion utilisées qui, parce que basées sur la transparence et la responsabilisation des femmes dans les structures de gestion de toutes les activités génératrices de revenus, garantissent la pleine participation de tous les membres. Malgré cet effort de maintenance, du fait de l'usure normale de ces équipements, dans trois à cinq ans, les populations devront faire face à leur remplacement pur et simple.

4.5.4 Les activités actuelles de la FNGPF en matière de micro-finance et d'AGR constituent une garantie supplémentaire quant à la durabilité dans la mesure où, en plus des zones du projet, cette activité est étendue avec succès aux 5 autres zones du pays, d'où la forte demande des crédits à satisfaire. Cette extension a cependant pour corollaire un volume important de crédits qui constitue une forte demande à laquelle la FNGPF ne peut pas satisfaire sans moyens financiers substantiels complémentaires. Il y a donc de rechercher les financements nécessaires pour appuyer et renforcer cette activité qui est au centre de la durabilité du PAGPF. Les femmes sont cependant très réticentes à l'idée de s'associer aux hommes dans les activités de micro-finance.

Encadré 6. Les femmes préfèrent être seules dans leur GEC

Pour les femmes du GPF, leur méfiance vis-à-vis des hommes s'explique par le fait que " les hommes n'ont peur de rien en matière de crédit, mais nous les femmes, nous avons appris à avoir peur". En termes clairs, les hommes n'ont pas le bon réflexe de remboursement.

4.5.5 Le Gouvernement appuie fortement le développement des activités post-projet. Il est entrain de développer « la case des tout-petits » pour une meilleure prise en compte du développement global et harmonieux de l'enfant par l'éducation, la nutrition et la santé. Cette approche est parfaitement en symbiose avec la stratégie développée par le PAGPF à travers les garderies éducatives et sanitaires. Il entend également continuer à promouvoir la réalisation des activités génératrices des revenus par les femmes, par une politique harmonisée en matière de micro-finance. Ainsi, d'autres initiatives initiées par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires au développement telles que le Projet FAD/FND de lutte contre la pauvreté et le Projet Fonds de développement social financé par la Banque mondiale, vont participer au renforcement des acquis du PAGPF.

4.5.6 Il y a toutefois lieu de souligner que les hommes ont eu des attitudes contrastées devant les résultats de ce projet notamment les gains socio-économiques tirés par les femmes. Alors que certains estiment qu'il s'agit là d'une avancée significative de la société sénégalaise dans le sens d'une meilleure justice et d'une plus grande équité sociale, d'autres se sentent acculés et pensent avoir été oubliés par la communauté de bailleurs de fonds. Ce qui explique leur réticence à accepter que les femmes interviennent dans des espaces qui leur étaient traditionnellement réservés tels que la charcuterie, l'élevage, etc. En plus des risques d'une fracture sociale, cette dernière attitude constitue une contrainte pour l'appropriation des infrastructures du projet par l'ensemble des partenaires sociaux dans les communautés de base où existe de telles situations.

4.6 Indicateur de performance globale

La performance globale du projet est jugée satisfaisante avec une note de 3 également attribuée aux indicateurs d'efficacité, d'efficience, d'impact sur le développement institutionnel et de durabilité. La pertinence et la qualité à l'entrée sont donc jugées très satisfaisantes.

4.7 Performance de l'Emprunteur

La performance de l'Emprunteur est jugée satisfaisante avec une note de 3. Les faiblesses relevées concernent : le non-respect du calendrier imputable aux sanctions imposées au pays pour non-paiement des dettes au Groupe de la Banque, les délais de traitement longs au niveau de la DDI et pour l'approbation et la signature des marchés, l'intervention du ministère de tutelle dans l'octroi des crédits et l'acquisition de deux unités de froid, et le non-respect de la périodicité des rapports et audits.

4.8 Performance du Groupe de la Banque

4.8.1 La performance de la Banque est jugée satisfaisante avec une note de 3, correspondant à la note attribuée aux indicateurs à la préparation, à l'évaluation et à la supervision mais en retrait de 4 points attribués à l'identification. En effet, en plus de la consistance du projet avec la stratégie nationale et celle de la Banque, la forte implication du Gouvernement sénégalais et des bénéficiaires ainsi que la qualité de projet pilote pour ce thème novateur de l'intégration de la femme au développement justifient bien cette notation.

4.8.2 Les faiblesses de la Banque concernent : le faible niveau de suivi et de supervision avec pour résultats la non-assistance de la CEP qui manquait d'expérience en micro-crédit, l'absence de rigueur vis-à-vis de l'Emprunteur en matière de respect de calendrier et de la périodicité des rapports d'activité et des audits du projet.

4.9 Principaux facteurs pouvant affecter la performance d'exécution et les résultats

4.9.1 Au nombre des facteurs susceptibles d'affecter de façon significative, la performance du projet, figurent : l'engagement du Gouvernement en raison de l'impact négatif des interventions du ministère de tutelle au niveau de la CEP en ce qui concerne l'octroi des crédits, et l'insuffisance des effectifs des cadres-clé à temps plein du projet, fort heureusement contournée par le Gouvernement en utilisant les responsables régionaux du MFEF.

4.9.2 Les conséquences des PAS notamment la baisse du pouvoir d'achat et la perte d'emplois pouvaient affecter de façon partielle, la demande des produits et par ricochet l'engagement des bénéficiaires à s'investir davantage dans les AGR notamment agricoles. Les longues procédures administratives pour l'approbation des marchés au niveau national et l'étude des demandes de décaissement à la Banque ont également affecté la performance d'exécution du projet.

4.9.3 Le projet a tiré profit de l'effet conjugué de la dévaluation du franc CFA de janvier 1994 et la réévaluation de l'UC par rapport au CFA, qui ont permis à la CEP de disposer de plus de moyens financiers en monnaie locale.

CHAPITRE 5 : CONCLUSIONS, LEÇONS ET RECOMMANDATIONS

5.1 Conclusions

5.1.1 Le projet d'appui aux groupements de promotion féminine a atteint ses objectifs sectoriels et spécifiques. Il a contribué à l'éveil des femmes bénéficiaires qui a pris la forme d'un choc social au niveau des régions-cibles et dont l'onde s'est propagée dans le reste du pays.

5.1.2 Il a contribué de façon significative au renforcement des capacités des femmes grâce à un programme approprié d'alphabétisation fonctionnelle et à la formation en identification, élaboration, planification et gestion des projets rentables.

5.1.3 Du fait d'un niveau d'appropriation important, les bénéficiaires directs que sont les femmes membres des GPF continuent à valoriser les extrants du PAGPF à savoir les activités génératrices de revenus menées de façons communautaire et individuelle, et financées par leurs propres GEC qui, pour la plupart, sont en voie de mutualisation ; les infrastructures d'allégement des travaux domestiques (moulin à mil, puits marâchers et villageois, garderies éducatives et sanitaires) dont la maintenance est assurée par les comités de gestion. Toutefois, l'enclavement des collectivités rurales qui n'a pas été ciblé par le PAGPF, demeure un facteur important de pénibilité qu'il convient de considérer comme contrainte pour les populations vulnérables.

5.1.4 La formulation du projet avait pris en compte les aspects sociaux de l'ajustement structurel et les activités proposées allaient dans le sens de l'approche méthodologique du programme « dimensions sociales de l'ajustement (DSA) ». Ainsi, au-delà de l'intégration de la femme dans le développement, le PAGPF a été un projet avant-gardiste de la lutte contre la pauvreté. Malgré sa durée, il a servi de projet pilote pour l'actuel projet FAD/FND de lutte contre la pauvreté en cours d'exécution.

5.1.5 Le rôle des hommes dans l'exécution du projet n'a pas été clairement spécifié de sorte que, dans les zones d'intervention, certains ont eu l'impression d'être en marge des activités du projet et se sentent victimes d'une autre forme d'inégalités sociales.

5.2 Leçons

5.2.1 L'intégration et la participation sociales d'une catégorie de personnes sont conditionnées par la mise en œuvre d'une politique volontariste qui, tout en tenant compte des contraintes socio-culturelles du pays, favorise la pleine participation de tous. Il s'agit de donner à chacun, les moyens de retrouver sa dignité d'être humain, en renforçant ses capacités et favorisant son accès aux facteurs de production pour lui permettre d'entreprendre des activités génératrices des revenus, gage de libération de l'individu et de non-exclusion sociale (§ 4.1.1 et § 4.2.1).

5.2.2 L'intervention auprès des populations à la base ne peut être facilitée et harmonisée que si le milieu social est préalablement structuré ce qui permet des ciblage aux fins d'une meilleure synergie des actions menées par les différents partenaires au développement (§ 4.2.22 et § 4.2.23).

5.2.3 Sans la détermination et la foi qui les animent, les femmes membres des groupements de promotion féminine ne se seraient pas libérées des jougs de l'analphabétisme et de la « servitude » des hommes ; elles n'auraient pas non plus fait tomber des contraintes socio-culturelles telles que les mutilations sexuelles et les métiers spécifiques réservés aux hommes. La réussite de tout programme dépend de plusieurs facteurs dont les plus importants sont l'engagement des

bénéficiaires et leur capacité à s'approprier des résultats de toute action d'appui en leur faveur (§ 4.4.9 et § 4.5.1).

5.2.4 Les résultats positifs et l'exécution efficiente du projet ne peuvent être atteints que si le Gouvernement évite des interventions non appropriées pour influencer la CEP comme ça a été le cas pour l'acquisition des deux unités de froid de Mbour et de Ndayanne ainsi que l'octroi des crédits aux GIE et associations non-membres de la FNGPF (§ 3.1.5).

5.2.5 L'exécution du projet dans les délais impartis n'est possible que si l'Emprunteur résout les problèmes de lenteur et d'entraves administratives en matière de marché public et évitant de confier la gestion effective des ressources à une structure autre que la CEP et honore ses dettes vis-à-vis du Groupe de la Banque (§ 3.1.6). En outre, la Banque doit améliorer ses activités de suivi et évaluation suivant un calendrier conforme à ses propres règles en la matière (§ 3.3.4), et si elle veille à être moins laxiste en ce qui concerne le respect par l'Emprunteur des dispositions de l'Accord de prêt (§ 3.3.3).

5.2.6 Sans un programme d'alphabétisation, de formation et de sensibilisation, défini comme module prioritaire, la mise en œuvre des projets d'appui aux groupes démunis est fortement hypothéquée et les résultats attendus en matière d'amélioration des conditions socio-économiques ne peuvent être garantis (§ 4.2.5).

5.2.7 A moins d'organiser le système de distribution au niveau national dans le sens de lever les contraintes d'opacité et d'étroitesse du marché, les activités génératrices des revenus que mènent les femmes ne peuvent dépasser le stade de production de petite échelle, essentiellement vouée à satisfaire à la demande locale et aux besoins de subsistance (§ 4.2.9 et § 4.2.11).

5.2.8 Du fait du faible taux de remboursement des crédits par les hommes, à moins d'un changement de comportement avéré de leur part, il est difficile de convaincre les femmes à les intégrer dans les GEC de la FNGPF (§ 4.5.2).

5.2.9 Malgré l'existence des capacités féminines en matière d'organisation, d'identification, d'élaboration et de gestion de projets rentables, tant qu'elles ne pourront pas franchir le stade de « producteurs du secteur informel » pour créer des PME/PMI (§ 4.2.35), le risque de voir la dynamique créée grâce au PAGPF se briser ou à tout le moins s'estomper, demeurera important et l'utilisation d'une main-d'œuvre mixte comme esquisse de solution à la nouvelle problématique entre genres sera limitée au niveau des ouvrages d'allègement des travaux domestiques.

5.2.10 Le raffermissement de la pérennisation actuelle des acquis du PAGPF n'est possible qu'avec des moyens matériels et financiers suffisants susceptibles d'être utilisés pour : l'appui au système d'épargne et de crédit des GEC (§ 4.2.12), la motivation des assistantes villageoises et des auxiliaires de garderies (§ 4.4.10), le remplacement physique de certains ouvrages tels que les moulins à mil, au-delà de leur durée de vie normale (§ 4.5.1).

5.2.11 Si des dispositions ne sont pas prises pour impliquer les hommes, dans certains cas, les projets ciblant uniquement le renforcement des capacités des femmes peuvent provoquer des effets imprévisibles de distorsion sociale en défaveur des premiers et un faible niveau d'appropriation des résultats à leur niveau (§ 4.5.2 et § 4.5.4).

5.2.12 La mesure objective des effets et de l'impact des projets sur les bénéficiaires ne peut être possible qu'avec des indicateurs appropriés clairement définis et régulièrement collectés, pour les intrants, les extrants et les sous-projets (§ 4.1.3).

5.3 Recommandations

Compte tenu des enseignements qui précèdent, il est recommandé :

Au Gouvernement de :

1. Consolider le processus de pérennisation des acquis du PAGPF aux niveaux de : l'administration centrale en exploitant les leçons tirées de l'exécution de ce projet ; et des bénéficiaires pour renforcer l'appropriation des résultats du projet.
2. Renforcer la Cellule d'appui technique (CAT) en ressources humaines et matérielles (logistiques) avec pour objectif d'améliorer l'efficacité de son activité d'encadrement de la FNGPF notamment à travers la formation et le recouvrement des crédits octroyés par les GEC.
3. Continuer à soutenir la FNGPF dans la recherche des moyens financiers appropriés qu'appellent la dynamique actuelle de la mise en place des groupements d'épargne et de crédit (GEC) au niveau national et le renforcement des activités de production de ses membres. La FNGPF devra être encouragée, le cas échéant, à élaborer un projet visant le financement de ses activités par une ligne de crédit avec aval de l'Etat sénégalais. A titre indicatif, les composantes d'un tel projet sont : (a) l'alphabétisation fonctionnelle et la formation en gestion dont la demande est très forte du fait du nombre élevé d'adhérents et d'un grand besoin de recyclage des leaders féminins et des gestionnaires des GEC ; (b) le fonds de crédit pour continuer à soutenir les AGR de ses membres avec une politique de prêt adaptée notamment des taux d'intérêt tenant compte de leur situation spécifique et des délais de remboursement plus longs ; (c) la mise en place d'un système de communications comprenant, d'une part la mise en réseau des fédérations régionales avec la fédération nationale des GPF et, d'autre part des moyens logistiques tels que des camions pour résoudre le problème de la commercialisation des produits des GPF ; (d) la création des PME/PMI par les femmes leaders susceptible de favoriser l'application de l'approche genre dans la mesure où la main-d'œuvre mixte sera utilisée de manière complémentaire, sous l'encadrement bienveillant des femmes chefs d'entreprises. Les activités concernées sont entre autres, la transformation des produits agricoles (fruit et légumes), la fabrication du savon, la production des pagnes pour lesquelles une demande potentielle existe.
4. Encourager davantage les groupements féminins à se positionner comme structure organisée susceptible d'offrir des services dans les domaines où ils ont acquis un avantage comparatif tels que la micro-finance, l'IEC et l'alphabétisation, dans le cadre de nouveaux projets sur le terrain notamment ceux visant la réduction de la pauvreté.
5. Mettre en place, au niveau de la CAT, une base de données socio-économiques relatives aux activités des sous-projets que développe la FNGPF, et régulièrement actualisée.

A la Banque de :

1. Mettre en place une stratégie efficace de suivi des sous-projets en vue d'apprécier l'impact réel des financements du Groupe de la Banque au niveau des bénéficiaires. L'élaboration et l'utilisation des indicateurs socio-économiques sont à privilégier à cet effet.
2. Améliorer ses performances en matière de suivi et évaluation de ses projets sur le terrain en renforçant ses activités de supervision et en prenant en temps utile, des mesures correctives appropriées.
3. Traiter l'enclavement des villages comme facteur de pénibilité surtout dans les projets de réduction de la pauvreté.
4. Appuyer le pays dans le cadre du soutien financier requis par le maintien de la dynamique de la FNGPF que le Gouvernement et le Groupe de la Banque ont créée, et sont par conséquent sollicités à entretenir.
5. Veiller à une implication effective des hommes en les responsabilisant dans la mise en œuvre des projets FAD et sous-projets GED.

MATRICE DES RECOMMANDATIONS ET DES ACTIONS DE SUIVI

| PRINCIPALES OBSERVATIONS | RECOMMANDATIONS | ACTIONS DE SUIVI | ORGANE RESPONSABLE |
|--|---|--|---|
| <p>A. Formulation du projet PAGPF</p> <p>1. Les liens entre les activités, les résultats escomptés, les objectifs spécifiques et le but du projet sont insuffisamment établis.</p> <p>2. Les indicateurs de performance ne sont pas définis dans le rapport d'évaluation mais sont inscrits dans les termes de référence du Conseiller technique principal à recruter.</p> <p>3. Les mécanismes de suivi et évaluation établis dans le rapport d'évaluation n'incluent pas les bénéficiaires et les sous-projets.</p> <p>4. Les problèmes d'enclavement des villages ne sont pas abordés en termes de facteurs de pénibilité pour les femmes.</p> | <p>1.1 Veiller à l'élaboration systématique de la matrice du cadre logique avec une hiérarchisation des objectifs et une bonne articulation entre les activités, les résultats, les objectifs spécifiques et le but du projet.</p> <p>2.1 Rendre systématiques, l'élaboration et l'utilisation des indicateurs de performance au moment de l'évaluation du projet.</p> <p>3.1 Elargir le champ de l'activité de suivi et évaluation aux bénéficiaires et aux sous-projets.</p> <p>4.1 Traiter l'enclavement des villages comme facteur de pénibilité surtout dans les projets de réduction de pauvreté.</p> | <p>1.1.1 Elaborer une liste type des indicateurs de performance pour le suivi et l'évaluation et l'impact des projets relatifs au thème transversal "Genre et développement (GED)".</p> <p>2.1.1 Idem que 1.1.1. et inclure la liste de ces indicateurs et leur utilisation comme clause dans l'Accord de prêt (section : suivi et évaluation)</p> <p>3.1.1 Rédiger une programmation pour le suivi et l'évaluation des sous-projets (pendant et après l'exécution du projet initial).</p> <p>4.1.1 Inclure les activités de désenclavement des villages notamment par des pistes rurales, parmi les activités prioritaires des projets de lutte contre la pauvreté en général et GED en particulier</p> | <p>Groupe de la Banque (Départements opérationnels, POPR et OPEV)</p> <p>Groupe de la Banque (Départements opérationnels, POPR et OPEV)</p> <p>Groupe de la Banque (Départements opérationnels, POPR et OPEV)</p> <p>Groupe de la Banque (Départements opérationnels et POPR)</p> |
| <p>B. Exécution du projet PAGPF</p> <p>5. Les performances du projet sont affectées par les faiblesses en matière de suivi et évaluation.</p> | <p>5.1 Les missions de suivi et de supervision doivent être menées suivant la programmation à établir dans le rapport d'évaluation du projet.</p> | <p>5.1.1 Respecter de façon rigoureuse le calendrier des missions de suivi et d'évaluation.</p> <p>5.1.2 Dégager des ressources suffisantes pour l'activité de suivi et évaluation (composition adéquate des équipes, temps suffisant, etc.)</p> | <p>Groupe de la Banque (Départements opérationnels) et Emprunteur.</p> <p>Groupe de la Banque (Départements opérationnels)</p> |

MATRICE DES RECOMMANDATIONS ET DES ACTIONS DE SUIVI

| PRINCIPALES OBSERVATIONS | RECOMMANDATIONS | ACTIONS DE SUIVI | ORGANE RESPONSABLE |
|--|--|---|--|
| 6. L'intervention du Ministère de tutelle a eu un impact négatif sur les performances du projet. | 6.1 Eviter l'influence négative des autorités de tutelle dans la gestion du projet. | 6.1.1 Respecter le champ, les objectifs et les activités du projet. Respecter rigoureusement les dispositions de l'Accord de prêt. | Groupe de la Banque (Départements opérationnels, AUDT) et Emprunteur. |
| 7. Le rôle des hommes dans l'exécution du projet n'a pas été clairement spécifié à l'évaluation de sorte que, certains se sont sentis socialement menacés, voire exclus par les femmes. | 7.1 Veiller à une implication des hommes en les responsabilisant effectivement dans le projet FAD et sous-projets Gend. | 6.1.2 Prendre les mesures nécessaires pour assurer le respect des dispositions de l'Accord de prêt 7.1.1 Inclure des actions d'appui aux hommes pour éviter une distorsion sociale en leur défaveur. | Groupe de la Banque (Départements opérationnels) |
| 8. L'absence d'une base de données socio-économiques sur les sous-projets et les bénéficiaires du projet FAD ne facilite pas l'appréciation des effets et de l'impact du projet sur les bénéficiaires. | 8.1 Instaurer l'enregistrement systématique des données sur les bénéficiaires et les sous-projets du Groupe de la Banque. | 8.1.1 Mettre en place et actualiser régulièrement, une base de données socio-économique sur les sous-projets et les bénéficiaires des projets BAD. | Groupe de la Banque (Départements opérationnels, OPEV) et Emprunteur (MEF, FNGPF/ CAT) |
| C. Résultats du projet 9. Les besoins en alphabétisation fonctionnelle, en identification et gestion des projets restent importants et prioritaires pour la durabilité. | 9.1 Continuer l'alphabétisation fonctionnelle et la formation en identification, élaboration et gestion des AGR rentables. | 9.1.1 Chercher les financements nécessaires pour cette activité de manière à mieux utiliser les cadres déjà formés tels que les monitrices, les assistantes villageoises et les auxiliaires de garderies. | Emprunteur (MEF, FNGPF) Groupe de la Banque et autres partenaires au développement. |
| 10. L'activité de micro-finance développée à travers les GEC est viable mais risque de manquer de financement compte tenu de l'expansion dans l'ensemble des départements. | 10.1 Renforcer la mutualisation des GEC et continuer à organiser les GEC à travers le pays. | 10.1.1 Chercher le financement nécessaire au développement des GEC. | Emprunteur (MEF, FNGPF) Groupe de la Banque et autres partenaires au développement. |
| 11. Le développement des AGR doit aboutir à la création des PME/PMI. | 11.1 Etablir la liste des activités pour lesquelles les PME/PMI sont viables. | 11.1.1 Elaborer des dossiers d'identification et de préparation de projets. | Emprunteur(MEF, FNGPF), Groupe de la Banque et autres partenaires au développement. |

MATRICE RETROSPECTIVE DU CADRE LOGIQUE

Pays : **SENEGAL**
 Nom du projet : **Projet d'appui aux groupements de promotion féminine (PAGPF)**
 Date du récapitulatif : **Mars 2002**
 Equipe de conception : **M. D. KOUASSI DOGBE et M. L. MBONG MBONG**

| Hiérarchie des objectifs | Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) | | | | Moyens de vérification | Hypothèses et facteurs importantes de risques |
|--|--|--------------------------|-----------------------------|---|---|---|
| | Description | Au stade de l'évaluation | A l'achèvement | Au stade de l'évaluation rétrospective | | |
| I. Objectifs sectoriels | | | | | | |
| 1. Améliorer les conditions socio-économiques de 25000 femmes et 5000 enfants sénégalais | 1.1. Nombre de femmes bénéficiaires ayant développé des activités génératrices de revenu | 0 | 109639 femmes bénéficiaires | 140 389 femmes bénéficiaires | 1.1.1. Statistiques et études du Ministère de la Femme, de l'enfance et de la famille (MFEF) et de la CEP | |
| | 1.2. Variations de revenu des femmes bénéficiaires | 0 | | Au moins 5 fois (voire 10 pour le commerce) le montant du crédit reçu | 1.2.1. ...Idem.... | |
| | 1.3. Temps consacré aux activités domestiques | | | Moins de 25% depuis 1998 avec l'allègement des tâches domestiques contre plus de 75% avant cette date | 1.3.1 Résultats des enquêtes socio-économiques | |
| | 1.4. Nombre de femmes en dessous du seuil de pauvreté | | | | 1.4.1 Rapports sur le profil de pauvreté | |
| | 1.5. Taux de mortalité infantile | 68 pour 1000 | 58 pour 1000 | 58 pour 1000 | 1.5.1 Annuaire statistiques | |
| | 1.6. Nombre de femmes pratiquant la planification familiale | 11, 3% | | 13,0% | 1.6.1 Idem que 1.2.3 | |
| | 1.7. Nombre d'activités créées dont | 0 | | 10 | 1.7.1 Rapports de la CEP et de la FNGPF | |

MATRICE RETROSPECTIVE DU CADRE LOGIQUE

| Hiérarchie des objectifs | Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) | | | | Moyens de vérification | Hypothèses et facteurs importantes de risques |
|--|--|--------------------------|---|--|---|--|
| | Description | Au stade de l'évaluation | A l'achèvement | Au stade de l'évaluation rétrospective | | |
| Objectifs sectoriels (suite) | 1.8. Activités agricoles | 0 | | 02 | 1.8.1Idem.... | |
| | 1.9. Nombre d'enfants ayant accès au préscolaire | 0 | 6 850 enfants fréquentent les garderies. 3 800 nouveaux inscrits chaque année | Idem qu'au RAP | 1.9.1Idem.... | 1.9.1.1. Les conditions d'hygiène, de santé dans la garderie sont bonnes pour favoriser |
| II. Objectifs du projet | | | | | | |
| 1. Accroître la capacité des femmes membres de 500 groupements de 5 régions (Dakar, Thiès, Diourbel, Kolda et Tambacounda) à générer des revenus supplémentaires | 1.1. Taux d'analphabétisme des femmes | 82% | 73,25% | 73,25% | 1.1.1. Annuaires statistiques | 1.1.1.1. Changements des habitudes des femmes, intérêt et disponibilité pour améliorer leurs connaissances |
| | 1.2. Nombre de responsables de la Fédération formées aux techniques de planification, suivi et encadrement | 0 | 6 responsables formées en technique de promotion des projets d'investissement, gestion des fonds de crédit, garderies et en comptabilité ; 30 leaders formés en régionalisation, entrepreneuriat et gestion des projets | 03 responsables de la FNGPF, 324 dirigeantes, 108 gérantes de GEC, 03 membres de la CAT et 18 responsables départementales ont été formées en entrepreneuriat et gestion des projets | 1.2.1. Documents de la CEP et de la FNGPF | 1.2.1.1. Intérêts et disponibilité des membres de la FNGPF |

MATRICE RETROSPECTIVE DU CADRE LOGIQUE

| Hiérarchie des objectifs | Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) | | | | Moyens de vérification | Hypothèses et facteurs importants de risques |
|--------------------------|--|--------------------------|---|--|--|---|
| | Description | Au stade de l'évaluation | A l'achèvement | Au stade de l'évaluation rétrospective | | |
| | 1.3. Capacité de la Fédération à continuer la gestion des activités de formation et de crédit | 0 | Capacité développée. (38 groupements d'épargne et de crédit mis en place ; fonds de crédit de 601 millions de F CFA rétrocédé à la FNGPF) | 54 GEC reconnus par le ministère de l'économie et des finances, sont mis en place dans les 10 régions du pays. 34 GEC sont en phase de mutualisation | 1.3.1. Rapports de la CEP et de la FNGPF 1.3.2. Accord de rétrocession à la Fédération pour continuer le volet crédit | 1.3.1.1. Pas de changement fréquent au niveau des responsables de la FNGPF |
| | 1.4. Capacité du MFEF à assurer la planification et le suivi de ses projets | 0 | Capacité développée. (BCT créé et mis en place ; 8 homologues des assistants techniques et 20 agents régionaux formés) | Idem qu'au RAP | 1.4.1. Rapports de la CEP et du MFEF | 1.4.1.1. Pas de changement fréquent au niveau des responsables du MFEF |
| | 1.5. Nombre de puits forés, de pompes manuelles installées, d'abris à moulin construits et de moulins à mil acquis | 0 | 41 puits villageois et maraîchers forés ; 20 pompes manuelles et 4 électro-pompes installées ; 71 moulins à mil acquis. | Idem qu'au RAP | 1.5.1. Rapports d'activités de la CEP | 1.5.1.1. Les bénéficiaires participent aux frais d'exploitation des équipements et se les approprient effectivement |
| | 1.6. Nombre de garderies d'enfants aménagées et équipées | 0 | 152 garderies construites ou réhabilitées et équipées | Idem qu'au RAP | 1.6.1. Rapports d'activités de la CEP, statistiques du Ministère de l'Education nationale (MEN) | 1.6.1.1. Changement des habitudes des femmes et intérêt à confier leurs enfants dans les garderies |
| | 1.7. Taux brut de scolarisation dans le primaire | 53 % | 63% | 70% | 1.7.1. Statistiques du MEN | 1.7.1.1. Maintenance des infrastructures et des équipements scolaires |

MATRICE RETROSPECTIVE DU CADRE LOGIQUE

| Hiérarchie des objectifs | Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) | | | Moyens de vérification | Hypothèses et facteurs importants de risques | |
|--|--|--------------------------|---|---|---|--|
| | Description | Au stade de l'évaluation | A l'achèvement | | | Au stade de l'évaluation rétrospective |
| | 1.8. Nombre de femmes alphabétisées et sensibilisées aux problèmes sanitaires et éducatifs | 0 | 15 155 femmes formées et sensibilisées en IEC dans les domaines sanitaires et éducatifs | Idem qu'au RAP | 1.8.1. Rapports d'activités de la CEP et des groupements féminins | 1.8.1.1. Motivation et participation effective des femmes |
| | 1.9. Volume des crédits accordés aux 500 groupements féminins | 0 | 601 millions de F CFA de crédits accordés aux 835 groupements féminins | Le montant total de crédits distribués par les GEC à leurs membres, a atteint 1000,19 milliards au 31/12/01 | 1.9.1.Idem.... | 1.9.1.1. Intérêt des femmes à développer des activités rémunératrices en appliquant les nouvelles techniques apprises |
| | 1.10. Nombre de projets rentables réalisés par les femmes formées | 0 | 78 projets d'investissement | 78 projets d'investissement par le PAGPF, environ 45 projets collectifs au niveau des cases-foyers et plusieurs projets individuels | 1.10.1. Rapports de la CEP et d'études socio-économiques | 1.10.1.1. Motivation des bénéficiaires |
| III. Résultats (Extrants) | | | | | | |
| 1. Programme de formation en alphabétisation et en IEC | 1.1. Programme de formation en alphabétisation et en IEC | 0 | 01 programme conçu et réalisé | 02 programmes dont 01 nouveau appuyé par Dyna Entreprises | 1.1.1. Rapports d'activités de la CEP, rapports de supervision du FAD | 1.1.1.1. Participation assidue des femmes aux séances de formation, d'alphabétisation, et d'IEC 1.1.1.2. Compétence des formateurs 1.1.1.3. Adéquation des formations aux besoins/réalités |

MATRICE RETROSPECTIVE DU CADRE LOGIQUE

| Hiérarchie des objectifs | Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) | | | Moyens de vérification | Hypothèses et facteurs importants de risques | |
|---|--|--------------------------|---|------------------------|---|--|
| | Description | Au stade de l'évaluation | A l'achèvement | | | Au stade de l'évaluation rétrospective |
| | 1.2. Programme de sensibilisation rurale et en IEC | 0 | 01 programme conçu et réalisé | Idem qu'au RAP | 1.2.1.Idem.... | 1.2.1.1. Participation des femmes aux séances de formation 1.2.1.2. Idem que 1.1.1.2 1.2.1.3. Idem que 1.1.1.3 |
| | 1.3. Nombre d'infrastructures de formation construites (cases-foyers, classes d'alphabetisation) | 0 | 52 cases-foyers, 463 classes d'alphabetisation | Idem qu'au RAP | 1.3.1.Idem.... | 1.3.1.1. Appropriation des infrastructures et maintenance par les bénéficiaires |
| | 1.4. Matériel pédagogique | 0 | 30 000 livres de calcul, 30000 livres de lecture, 5 000 manuels post-alphabetisation, 3750 affiches d'information sur PF/MST, 601 manuels sur le code de la famille. Manuels traduits sur les techniques de production, gestion, transformation et conservation | Idem qu'au RAP | 1.4.1. Idem que 1.3.1 et PV de réception de matériels | 1.4.1.1. Existence des structures d'édition fiables |
| 2. Génération de revenus et fonds de crédit | 2.1. Nombre de cadres formés aux techniques d'identification, d'élaboration et de gestion de projets | 0 | 35 monitrices et 463 assistantes villageoises | Idem qu'au RAP | 2.1.1. Rapports d'activités de la CEP | 2.1.1.1 Participation assidue des femmes aux séances de formation, d'alphabetisation, d'IEC |
| | 2.2. Nombre de projets rentables financés | 0 | 336 projets | Idem qu'au RAP | 2.2.1.Idem.... | 2.2.1.1 Capacité des femmes à identifier et soumettre des projets éligibles au fonds de crédit |

MATRICE RETROSPECTIVE DU CADRE LOGIQUE

| Hiérarchie des objectifs | Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) | | | | Moyens de vérification | Hypothèses et facteurs importantes de risques |
|--|--|--------------------------|--|--|--|--|
| | Description | Au stade de l'évaluation | A l'achèvement | Au stade de l'évaluation rétrospective | | |
| | 2.3. Un fonds de crédit limité aux femmes | 0 | Un fonds de 601 millions de F CFA | Idem qu'au RAP | 2.3.1. Rapports des experts en crédit et de la CEP | 2.3.1.1. De nombreuses femmes formées sollicitent des crédits éligibles et les utilisent réellement pour financer des activités rémunératrices 2.3.1.2. Compétence et stabilité du personnel 2.3.1.3. Remboursement du crédit 2.3.1.4. Non intervention du MFEF dans l'octroi des crédits |
| | 2.4. Mécanismes de pérennisation de l'activité de crédit | 0 | | 01 stratégie définie dans le document d'orientation de la FNGPF sur les structures décentralisées, mars 2002 | 2.4.1. Rapports de la FNGPF | 2.4.1.1. Intérêt croissant des femmes au micro-crédit 2.4.1.2. Existence des bases de données sur les sous projets 2.4.1.3. Existence d'un manuel des opérations 2.4.1.4. Processus de garantie de remboursement |
| 3. Renforcement institutionnel du MFEF | 3.1. Effectifs des cadres formés et structure appropriée | 0 | BCT créé et mis en place au MFEF ; 08 cadres formés affectés au BCT ; 20 agents régionaux formés | Idem qu'au RAP | 3.1.1. Rapports d'activités de la CEP et du MFEF | 3.1.1.1. Priorité accordée par le Gouvernement au projet |

MATRICE RETROSPECTIVE DU CADRE LOGIQUE

| Hiérarchie des objectifs | Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) | | | | Moyens de vérification | Hypothèses et facteurs importantes de risques |
|--|---|--------------------------|--|--|--|--|
| | Description | Au stade de l'évaluation | A l'achèvement | Au stade de l'évaluation rétrospective | | |
| | 3.2. Locaux aménagés disponibles et fonctionnels | 0 | Locaux du BCT équipés et fonctionnels | Idem qu'au RAP | 3.2.1.Idem.... | 3.2.1.1Idem.... |
| 4. Renforcement du FNGPF | 4.1. Nombre de cadres formés en alphabétisation, IEC et gestion des projets | 0 | 30 leaders de la FNGPF sont formés en alphabétisation, IEC, gestion de projets | Idem qu'au RAP | 4.1.1. Rapports d'activité de la CEP, de la FNGPF et des cabinets de formation | 4.1.1.1 Intérêt de la FNGP aux problèmes de formation |
| 5. Garderies éducatives et sanitaires des enfants construites et équipées dans la zone du projet | 5.1. Nombre de garderies éducatives et sanitaires dans la zone du projet | 0 | 152 garderies | Idem qu'au RAP | 5.1.1. Rapports d'activités de la CEP et PV de réception | 5.1.1.1 Les entreprises adjudicataires sont compétentes 5.1.1.2 Libération effective du temps des activités domestiques |
| | 5.2. Nombre de nouveaux inscrits dans les garderies | | 3 800 nouveaux élèves sont inscrits chaque année au préscolaire | Idem qu'au RAP | 5.2.1. Statistiques du MEN et rapports de la CEP | 5.2.1.1 Les parents sont convaincus de l'intérêt des garderies |
| | 5.3. Nombre d'enfants fréquentant les garderies dans la zone du projet | | 6 850 enfants fréquentent les garderies chaque année | Idem qu'au RAP | 5.3.1.Idem.... | 5.3.1.1Idem.... |
| 6. Nouvelles cases-foyers dans la zone du projet | 6.1. Nombre de cases-foyers | 0 | 50 cases-foyers | Idem qu'au RAP | 6.1.1. Rapports d'activités de la CEP et PV de réception | 6.1.1.1 Entreprises adjudicataires compétentes |
| 7. Equipements agroalimentaires et hydrauliques dans la zone du projet | 7.1. Nombre d'infrastructures | 0 | 41 puits et 71 moulins à mil, 24 unités de production de briques | Idem qu'au RAP | 7.1.1. Rapports d'activités de la CEP et PV de réception | 7.1.1.1 Entreprises adjudicataires compétentes |
| | 7.2. Effectif du personnel technique et de gestion | | 140 meuniers, 40 gérants de pompes et 31 comités de gestion | Idem qu'au RAP | 7.2.1.Idem.... | 7.2.1.1 Les candidats à la formation sont assidus |
| IV. Activités (Inputs) | | | | | | |
| A Mise en place de la CEP | 1.1. Contrats passés avec les | | | | 1.1.1. Rapports de la | 1.1.1.1. Le pays est sous |

MATRICE RETROSPECTIVE DU CADRE LOGIQUE

| Hiérarchie des objectifs | Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) | | | | | | | | | | Moyens de vérification | Hypothèses et facteurs importants de risques | | | |
|--|--|--------------------------|-------------|----------------|------------------------------|-------------|--|-------------|-------------|----------------------------------|--|--|-------------|-------------|--|
| | Description | Au stade de l'évaluation | | A l'achèvement | | | Au stade de l'évaluation rétrospective | | | | | | | | |
| B. Assistance technique C. Formation D. Génie civil E. Equipement et mobilier F. Fonds de crédit | consultants, les fournisseurs et les entreprises | | | | | | | | | | CEP, bilans comptables, rapports d'audits du projet, ledgers du FAD 1.1.2. Etat des décaissements du FND 1.1.3. Etats de décaissements du Trésor | sanction 1.1.1.2. Les ressources du FAD, du FND et la contrepartie nationale ont été mises à temps à la disposition du projet 1.1.1.3. Compétence des assistants techniques 1.1.1.4. Adéquation des formations aux besoins/réalités 1.1.1.5. Qualité des ressources humaines des groupements d'épargne et de crédit. | | | |
| Plan de financement | Ressources (en million d'UC) | | | | RAP (en million d'UC) | | | | | Au REPP (en million d'UC) | | | | | |
| | FAD | FND | GVT | TOT | FAD | FND | GVT | CB | TOT | FAD | FND | GVT | CB | TOT | |
| A. | 0,84 | 0,49 | 0,00 | 1,33 | 0,91 | 0,71 | 0,00 | 0,00 | 1,62 | 0,91 | 0,71 | 0,00 | 0,00 | 1,62 | |
| B. | 0,57 | 0,01 | 0,00 | 0,58 | 0,77 | 0,13 | 0,00 | 0,00 | 1,07 | 0,77 | 0,13 | 0,00 | 0,00 | 1,07 | |
| C. | 0,02 | 1,21 | 0,18 | 1,41 | 0,01 | 1,14 | 0,23 | 0,00 | 1,15 | 0,01 | 1,14 | 0,23 | 0,00 | 1,15 | |
| D. | 0,54 | 0,35 | 0,00 | 0,89 | 0,47 | 0,68 | 0,79 | 0,19 | 1,36 | 0,47 | 0,68 | 0,79 | 0,19 | 1,36 | |
| E. | 0,77 | 0,00 | 0,00 | 0,77 | 0,65 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,74 | 0,65 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,74 | |
| F. | 1,04 | 0,91 | 0,62 | 2,57 | 0,86 | 0,54 | 0,30 | 0,00 | 1,21 | 0,86 | 0,54 | 0,30 | 0,00 | 1,21 | |
| Total | 3,78 | 2,97 | 0,80 | 7,55 | 3,68 | 2,71 | 0,57 | 0,19 | 7,15 | 3,68 | 2,71 | 0,57 | 0,19 | 7,15 | |

CRITERES D'EVALUATION

| No | Indicateurs | Note | Observations |
|-----------|--|----------|---|
| 1. | Pertinence et qualité à l'entrée | 4 | (a) projet sollicité avec insistance auprès de la Banque par le pays ; (b) objectifs du projet en accord avec ceux du programme du pays ; (c) adhérence à la stratégie d'intervention de la Banque. |
| 1.i | Consistance avec la stratégie globale de développement du pays | 4 | Ce projet rentrait bien dans les priorités de la politique socio-économique du Gouvernement sénégalais définie dans le programme à moyen terme 1991-94 qui visait, entre autres, à consolider les résultats positifs des PAS de la période 1985-92 (appelé plan d'ajustement à moyen et long terme ou PAMLT), en matière de croissance économique et à atténuer leurs effets négatifs sur les populations vulnérables constituées en majorité des femmes. Il constituait une étape importante dans la mise en œuvre de la politique du pays en matière de promotion du statut de la femme et de sa Déclaration de politique de la population adoptée en 1988. |
| 1.ii | Consistance avec la stratégie d'assistance de la Banque | 4 | Le PAGPF était conforme aux orientations des "Perspectives économiques et programmes par pays" du Groupe de la Banque approuvé en 1989. Il constituait en même temps, une opération pilote pour la mise en œuvre de la "Politique en matière d'intégration de la femme au développement" approuvée par les Conseils de la BAD et du FAD aux séances conjointes du 17 au 18 septembre 1990 à Abidjan. |
| 1.iii | Politique macro-économique | 4 | Eu égard au poids démographique des femmes (plus de 51% à l'évaluation) et à leur rôle socio-économique, tous les acteurs nationaux notamment les décideurs, avaient compris les limites des politiques macro-économiques uniquement axées sur la croissance économique et ne prenant pas en compte de la contribution des femmes au développement et leurs besoins spécifiques. Dans un contexte où la marginalisation de la femme ne pouvait être que préjudiciable à l'ensemble de la communauté nationale, sur le double plan économique et social, son intégration dans le processus de développement s'était imposée comme la seule alternative pour soutenir un développement durable. L'élaboration de nouvelles politiques macro-économiques intégrant des variables socio-démographiques dont le sexe et visant à améliorer la participation des femmes au développement, était devenue absolument nécessaire, en raison de la vulnérabilité de ces femmes suite à la mise en œuvre du PALMT lancé en 1985. |
| 1.iv | Politique sectorielle | 4 | Les orientations de la politique macro-économique dans le programme d'ajustement à moyen terme 1992-94 et la Politique de population adoptées par le pays, devaient être mises en œuvre à l'aide des politiques et stratégies sectorielles bien adaptées. La problématique de l'intégration de la femme au développement était ainsi devenue un axe essentiel de toute politique sectorielle du Sénégal. |
| 1.v | Réformes de la politique publique | 4 | Posée comme priorité au niveau national, l'intégration de la femme au développement devait être prise en compte en matière de réformes de la politique publique. |
| 1.vi | Réduction de la pauvreté | 4 | L'objectif du PAGPF était d'améliorer la condition socio-économique de 25000 femmes et 5000 enfants dans 5 régions, par une approche visant à accroître la capacité des femmes à générer des revenus supplémentaires. |
| 1.vii | Egalité sociale et entre genres | 4 | Quoique non déclarée, la problématique des inégalités sociales notamment entre : (i) le milieu rural et le milieu urbain et (ii) les hommes et les femmes, a sous-tendu le montage de ce projet. |
| 1.viii | Préoccupations en matière d'environnement | | Parmi les activités génératrices de revenu à financer par le fonds de crédit, il y avait : (i) la plantation de bois à brûler pour l'approvisionnement en bois de chauffe qui est une activité de la lutte contre la désertification et (ii) la rationalisation de l'élevage qui participe à assainir le milieu écologique. |
| 1.ix | Développement des ressources humaines | 4 | La Déclaration de politique de la population adoptée en 1988 visait entre autres, l'objectif de développement des ressources humaines également retenu par le PAGPF. Il comportait ainsi un vaste programme de formation en alphabétisation et en IEC en langues nationales, de 25 monitrices rurales du ministère de la femme et 500 assistantes villageoises devant former à leur tour les femmes bénéficiaires en identification, élaboration et gestion des projets rentables, et en utilisation du fonds de crédit. Le personnel formé a effectivement été utilisé par le projet. |
| 1.x | Développement institutionnel | 4 | Le PAGPF a permis la création et la mise en place du bureau de coordination technique (BCT) qui est resté opérationnel après le projet. De même, la FNGPF a été renforcée en matériel et par la formation de ses membres. La |

CRITERES D'EVALUATION

| No | Indicateurs | Note | Observations |
|--------|---|----------|---|
| | | | cellule d'appui technique créée auprès de la FNGPF, continue à l'assister dans le développement de ses activités notamment la micro-finance. D'autres cadres travaillent au BCT et dans des projets comme le PLCP. |
| 1.xi | Développement du secteur privé | 4 | A travers les AGR à financer par le fonds de crédit, le projet devait favoriser la naissance des unités de production de taille variable, mais toutes susceptibles de jouer le rôle de bourgeons du secteur privé. |
| 1.xii | Intégration économique régionale | 3 | L'augmentation des revenus de femmes est de nature à susciter des voyages au niveau sous régional. En outre les produits générés par les AGR qu'elles peuvent entreprendre font l'objet des échanges commerciaux avec les pays de la CEDEAO, voire au niveau africain. |
| 1.xiii | Qualité à l'entrée du portefeuille (y compris exigence, complexité et risque, etc.) | 3 | Les liens entre les activités retenues, les résultats escomptés et les objectifs du projet n'étaient pas explicitement établis en raison de l'absence d'une matrice de cadre logique au moment de la formulation du projet. Aucune indication n'était donnée sur les risques. L'absence d'indicateurs de performance à l'évaluation est une contrainte pour les activités de suivi, de supervision et d'évaluation des effets et de l'impact du projet. |
| 2. | Efficacité (Réalisation des objectifs et résultats) | 3 | Les résultats obtenus sont appréciables. En outre, des objectifs non spécifiés tels que le développement de la gouvernance locale et la micro-finance sont à comptabiliser comme produits dérivés du PAGPF |
| 2.i | Objectifs des politiques | 4 | La contribution du projet au raffermissement de la croissance économique à travers les AGR, la mise en place et le développement des banques de proximité en faveur des bénéficiaires, la lutte contre l'inflation et l'atténuation des effets pervers des PAS dans les zones du projet, sont à mettre à l'actif du PAGPF |
| | • Stabilisation macro-économique | 3 | Dans les régions du projet, les activités du PAGPF avaient contribué à soutenir la croissance économique que la mise en œuvre du programme d'ajustement à moyen terme 1992-94 avait permis de retrouver. |
| | • Dépenses et investissement publics | 3 | Le projet avait un important volet de construction des ouvrages socio-économiques au profit des communautés de base. |
| | • Réformes monétaires | 3 | La dévaluation du F CFA intervenue en janvier 1994, a permis au projet de disposer de plus de ressources financières en monnaie locale. |
| | • Gestion de la dette | N.A. | La DDI devait veiller à une utilisation judicieuse des ressources du prêt. |
| | • Régulation du secteur privé et mesures d'incitation | 3 | Parmi les mesures structurelles proposées dans les PAS, il y avait le désengagement de l'Etat et la promotion du secteur privé comme force motrice dans tous les espaces de production. |
| | • Réforme du secteur bancaire | 4 | L'utilisation du fonds de crédit pour financer les AGR des femmes du PNGPF a montré la nécessité de disposer des banques de proximité adaptées aux conditions des populations démunies. Dans les zones du projet, le système financier décentralisé se développe en s'appuyant sur le réseau des GEC mis en place par le projet. |
| | • Réforme de la fonction publique | N.A. | |
| | • Efficience en matière de prix | 4 | Les femmes bénéficiaires ont participé à la lutte contre l'inflation dans les zones du projet en vendant les produits suivants moins chers, dans leurs cases-foyers : viande de bœuf, poulets et oeufs, poisson séché et articles de couture. Le prix de location des chaises était très compétitif malgré la forte demande. |
| | • Régulations sectorielles | N.A. | |
| | • Législation du travail | N.A. | |
| | • Politique d'acquisition | N.A. | |
| | • Réduire les effets négatifs des PAS | 4 | Comme il est expliqué au 1.i, le PAGPF a permis d'atténuer les effets négatifs du plan d'ajustement à moyen et long terme 1985-1992 (PAMLT), sur les populations vulnérables constituées en majorité des femmes. |

CRITERES D'EVALUATION

| No | Indicateurs | Note | Observations |
|--------|--|------|---|
| 2.ii | Objectifs physiques (résultats) | 4 | <p>Au titre des infrastructures, plusieurs ouvrages ont été réalisés et équipés (52 cases-foyers, 463 classes d'alphabétisation, 152 garderies, 41 puits, 71 moulins à mil, 24 unités de fabriques de briques) En outre, 35 monitrices, 463 assistantes villageoises, 20 agents régionaux du MFEF ainsi que 30 leaders de la FGPF ont été formés dans différents domaines. 01 programme en alphabétisation fonctionnelle et 01 programme en sensibilisation rurale ont été réalisés. Le matériel pédagogique a été livré en nombre suffisant.</p> <p>Le projet a créé des emplois qui relèvent du secteur informel : 102 gérantes et gérantes assistantes des GEC, 140 meuniers, 35 monitrices, 463 assistantes villageoises, 150 auxiliaires de garderies et 51 gardiens des cases-foyers. environ 3 570 personnes attelées à la production au niveau communautaire dans les cases-foyers. Par ailleurs, il faut tenir compte des emplois créés par les bénéficiaires des crédits qui opèrent à titre individuel et/ou en utilisant du personnel salarié ou des aides familiaux.</p> <p>Les effets pervers des PAS (baisse du pouvoir d'achat, pertes d'emplois) n'ont pas permis l'expansion souhaitable de la demande en produits locaux offerts sur le marché national. Le système (moyens et circuit) de distribution, mal organisé est une contrainte pour l'offre.</p> |
| 2.iii | Objectifs financiers | 4 | Le projet a permis aux bénéficiaires de développer des activités qui les ont rendu autonomes. Les bénéficiaires ont participé sans problème aux coûts du projet |
| | <ul style="list-style-type: none"> Viabilité financière | 4 | Grâce aux AGR qu'elles ont développées, les bénéficiaires du PAGPF ont pu multiplier leurs revenus par 5 ou plus. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Participation aux coûts | 4 | Les bénéficiaires ont participé activement à la construction et à la réhabilitation des cases-foyers. Dans certains cas, les femmes ont fabriqué les briques |
| | <ul style="list-style-type: none"> Restructuration | N.A. | |
| 2.iv | Objectifs de développement institutionnel | 3 | Les résultats obtenus sur le plan institutionnel sont satisfaisants tant en ce qui concerne la capacité nationale que la CEP. |
| 2.iv.1 | Capacité institutionnelle nationale | 3 | Les objectifs visés par le projet en matière de capacité institutionnelle ont été atteints |
| | <ul style="list-style-type: none"> Gestion économique | 3 | Par la formation et l'alphabétisation, le projet a formé des femmes en identification, élaboration et gestion des projets. Toutefois, l'absence d'une base de données socio-économiques rend difficile l'évaluation objective du projet et l'attribution de son impact. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Réforme de la fonction publique | N.A. | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Gouvernance | 3 | Les activités de la FNGPF s'opèrent suivant des méthodes d'organisation et de gestion caractérisées par la transparence, la participation, la décentralisation, la recherche du consensus et du bien-être des membres. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Réduction de la pauvreté | 3 | A travers ses activités notamment l'alphabétisation et la formation, le financement des AGR au profit des femmes pauvres, la construction des infrastructures d'allègement des tâches des femmes, le PAGPF visait et a contribué à la réduction de la pauvreté dans les zones du projet. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Intermédiation financière | 3 | Quoique non ciblée à l'évaluation, l'activité d'intermédiation financière a été développée en s'appuyant sur les caisses de crédit développées par la FNGPF. Ces caisses ont été reconnues par le MEF et transformées en GEC. Sur les 54 GEC du réseau de la FNGPF couvrant les 30 départements du Sénégal, 34 sont en voie de mutualisation. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Système judiciaire | 3 | La FNGPF a engagé des actions de recouvrement légales contre les débiteurs (GIE et associations non-membres de la FNGPF) |
| | <ul style="list-style-type: none"> Appui au secteur privé | 3 | Les AGR développées par les bénéficiaires constituent des segments du secteur privé national que le projet a appuyés |
| | <ul style="list-style-type: none"> Environnement et ressources naturelles | 3 | Parmi les activités des femmes bénéficiaires, il y a la récupération des sacs plastiques qu'elles transforment en jouets. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Capacité au niveau sectoriel | 3 | Les bénéficiaires ont développé l'expertise nationale dans plusieurs secteurs : agriculture, élevage, transformation des produits agricoles et halieutiques, teinturerie, couture, commerce, etc. |
| 2.iv.2 | Agence d'exécution | 3 | Les performances de la CEP ont été satisfaisantes en raison du renforcement des capacités de son personnel, malgré l'absence d'un système d'information de gestion. |

CRITERES D'EVALUATION

| No | Indicateurs | Note | Observations |
|------|--|------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de la planification/politique | 3 | Le projet a permis de former 08 cadres homologues des assistants techniques et 20 agents régionaux, en planification et suivi des projets. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Gestion financière | 2 | Absence d'une comptabilité propre à la CEP du fait de la gestion des ressources du projet par la DDI; audit réalisé sur une périodicité pluriannuelle contrairement aux dispositions du rapport de l'évaluation. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Amélioration des compétences | 3 | Les aptitudes du personnel du projet se sont améliorées dans plusieurs domaines dont l'identification, l'élaboration des projets et la micro-finance. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Gestion du personnel | 3 | 54 personnes de la CEP et 35 agents dans les régions et départements ont participé à l'exécution du projet. Aujourd'hui, la plupart des cadres du projet travaillent dans l'administration (BCT). D'autres ont été recrutés par appel à la candidature dans de nouveaux projets tels que le PLCP qui est dirigé par l'ancienne directrice du PAGPF. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Système d'information de gestion | 2 | Le système d'information de gestion mis en place par la CEP n'était pas performant en raison de l'absence d'indicateurs permettant d'apprécier et d'analyser de façon plus objective les résultats du projet (au cours, à la fin et après le projet), partant de la situation initiale (repère) |
| | <ul style="list-style-type: none"> Restructuration de l'agence | 3 | Initialement prévue à la FNGPF, la CEP a été placée au sein du MFEF. |
| 2.v | Objectifs et buts sociaux | 3 | Le PAGPF a permis d'avoir des avancées significatives sur le plan social notamment en ce qui concerne la place de la femme dans la société et les problèmes de santé de la reproduction. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Réduction de la pauvreté | 3 | Toutes les activités du projet font partie intégrante des activités de la lutte contre la pauvreté |
| | <ul style="list-style-type: none"> Protection des groupes vulnérables | 3 | Le PAGPF a permis de mettre les femmes et les enfants bénéficiaires à l'abri des effets néfastes des PAS mis en œuvre par le pays depuis 1985. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Réduction des disparités entre revenus | 3 | En permettant aux femmes bénéficiaires de disposer des revenus substantiels tirés des AGR collectives ou individuelles, le projet a réussi à réduire les disparités entre les revenus des hommes et ceux des femmes. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Développement et participation communautaire | 3 | Les femmes bénéficiaires ont développé des activités communautaires au sein des cases-foyers, de la production à la commercialisation y compris la gestion. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Egalité entre genres | 3 | Cet objectif n'était pas explicitement assigné au projet. Toutefois les activités entreprises ont permis aux femmes d'améliorer leur statut socio-économique et de se positionner comme partenaires à part entière, vis-à-vis des hommes. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Accès aux et qualité des services | 3 | Les garderies éducatives et sanitaires ont permis d'améliorer quantitativement et qualitativement l'encadrement des enfants dans le préscolaire. Avec les cases-foyers, l'accès des femmes à l'alphabétisation fonctionnelle a augmenté |
| | <ul style="list-style-type: none"> Alimentation et sécurité alimentaire | 3 | Au nombre des activités développées par les femmes de la FNGPF, il y a la production agricole (arachide, produits maraîchers, etc.) qui |
| | <ul style="list-style-type: none"> Habitat/Réinstallation | 2. | Les revenus supplémentaires générés n'ont pas été préférentiellement utilisés pour l'amélioration de l'habitat. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Amélioration sur le plan de la santé | 3 | Grâce aux activités de sensibilisation, le taux de fréquentation des infrastructures sanitaires s'est nettement amélioré. Les cases-foyers servent également de lieu de vaccination pour les enfants qui fréquentent les garderies au sein de ces cases. |
| 2.vi | Objectifs dans le domaine de l'environnement | 3 | En plus de l'eau potable, le PAGPF a permis de développer la fabrication des jouets en aval du ramassage des ordures en ville. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Gestion des ressources naturelles | N.A. | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Maintenance de la biodiversité | N.A. | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Entretien du sol, air, qualité de l'eau | 3 | Le projet a permis aux bénéficiaires de disposer de l'eau potable grâce aux puits équipés |

CRITERES D'EVALUATION

| No | Indicateurs | Note | Observations |
|-----------|--|----------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> Qualité de l'environnement urbain, ramassage des ordures | 3 | Le ramassage des sacs plastiques en milieu urbain a été développé grâce au projet. Ces sacs sont nettoyés et utilisés pour la fabrication des jouets. |
| 2.vii | Objectifs de développement du secteur privé | 3 | En permettant aux femmes d'entreprendre les AGR et devenir autonomes, le projet visait de façon implicite le développement du secteur privé |
| | <ul style="list-style-type: none"> Cadre légal du secteur privé | N.A. | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Restructuration/Privatisation des entreprises publiques | N.A. | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Développement du secteur financier | 3 | Les caisses de la FNGPF ont donné naissance aux groupements d'épargne et de crédit reconnus par le MEF. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Assistance technique au secteur privé | 3 | Le projet a appuyé une ONG, la FNGPF qui à travers ses démembrements entreprend des activités susceptibles de développer le secteur privé |
| 3. | Efficiace | 3 | L'efficiace du PAGPF s'est avérée à travers les bénéfices que les membres de la FNGPF reconnaissent avoir tirés et l'utilisation des infrastructures socio-économiques réalisées par le projet. |
| 3.i | Taux de rentabilité économique | N.A. | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Estimation à l'évaluation..... % Nouvelle estimation à l'achèvement (RAP, REPP)...% | | |
| 3.ii | Taux de rentabilité financière | N.A. | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Estimation à l'évaluation... % Nouvelle estimation à l'achèvement (RAP, REPP)..% | | |
| 3.iii | Indicateurs d'efficiace | 3 | Les bénéfices directs tirés de ce projet, les effets induits et la forte polarisation des bénéficiaires et des populations environnantes autour des infrastructures léguées par le projet, témoignent de l'efficiace du PAGPF. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Rapport coût/bénéfice | 3 | A l'évidence, comme l'ont reconnu tous les bénéficiaires et d'autres personnes interrogées, le rapport bénéfice/coût est de loin supérieur à l'unité, au regard des résultats obtenus dans les domaines de l'alphabétisation fonctionnelle, la scolarisation et l'augmentation des revenus. Les moyens engagés paraissent même très modestes, comparés à ces résultats dont les niveaux atteints sont nettement supérieurs à ceux escomptés à l'évaluation. Les assistantes villageoises et les monitrices participent à la démultiplication de l'alphabétisation fonctionnelle et de la formation, la sensibilisation. L'activité de micro-finance initiée par la FNGPF se développe dans les 30 départements du pays. A titre d'exemple, le montant de crédits distribués au niveau des GEC est passé de 141,1 millions au 31/12/99 à 1000,19 millions au 31/12/2001, avec un taux de recouvrement satisfaisant (plus de 80% si l'on exclut l'année en cours où des retards enregistrés sont dus aux problèmes de commercialisation) |
| | <ul style="list-style-type: none"> Utilisation des infrastructures | 3 | Les taux de fréquentation des cases-foyers et des garderies sont toujours élevés, les ouvrages hydrauliques et les moulins à mil sont utilisés par 3 à 4 villages au lieu d'un seul. |
| 4. | Impact sur le développement institutionnel | 3 | Le PAGPF a eu un impact positif sur le développement de la capacité institutionnelle et l'agence d'exécution |
| 4.i | Capacité institutionnelle nationale | 3 | Le renforcement de la capacité institutionnelle nationale se poursuit dans les domaines de la gestion économique et de la réduction de la pauvreté. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Gestion économique | 3 | Depuis la clôture du projet, les acquis en matière d'identification, d'élaboration et de gestion des projets sont démultipliés par la FNGPF. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Réforme de la fonction publique | N.A. | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Gouvernance | 3 | Les capacités développées par la FNGPF en matière de gouvernance locale sont autant d'atouts pour sa participation au niveau national et à l'exercice de décentralisation que le Gouvernement va engager. |

CRITERES D'EVALUATION

| No | Indicateurs | Note | Observations |
|-----------|--|----------|---|
| | • Réduction de la pauvreté | 3 | Le PAGPF a servi de projet pilote pour le projet FAD/FND de lutte contre la pauvreté (PLCP) en cours d'exécution dans les mêmes régions (Kolda, Tambacounda, Diourbel, Thiès et Dakar). |
| | • Intermédiation financière | 3 | La forte adhésion et la participation active de tous les membres de la FNGPF au système d'épargne et de crédit développé par la FNGPF, en ont fait un outil de financement important au service des populations pauvres et dont la concurrence est redoutée par le système bancaire classique. |
| | • Système judiciaire | N.A. | |
| | • Appui au secteur privé | 3 | Les leaders de la FNGPF ont acquis des capacités managériales nécessaires pour créer des PME/PMI tout en continuant à développer des micro-activités en faveur des membres de leur fédération. |
| | • Environnement et ressources naturelles | 3 | Certaines femmes veulent développer des activités de ramassage des ordures ménagères avec les calèches ou des camions. |
| | • Capacité au niveau sectoriel | 3 | La FNGPF dispose des capacités pour développer les AGR dans plusieurs secteurs à la condition que les financements soient disponibles. |
| 4.ii | Agence d'exécution | 3 | |
| | • Analyses en planification/politique | 3 | Grâce aux différents modules de formation, les cadres de la CEP et du BCT (MFEF) ont acquis et amélioré des capacités en techniques de planification et de gestion. |
| | • Contrôle de la gestion et audit | 3 | Le contrôle de la gestion et l'audit étaient efficaces au niveau du projet puisque le FAD les a entérinés. |
| | • Développement des ressources humaines / Formation | | Les cadres formés sont compétents. Ils ont servi au PAGPF. Certains occupent des postes importants dans l'administration et d'autres ont été recrutés par des projets. Les cadres de la CAT appuient la FNGPF. |
| | • Transfert de technologie | N.A. | |
| | • Gestion du personnel (y compris mobilité) | 4 | La gestion du projet s'est avérée bonne. Malgré les sanctions du pays, aucun problème majeur n'a été signalé au niveau de la gestion. |
| | • Système d'information de gestion | 2 | Système peu performant du fait de l'absence d'une bonne base de données relatives aux activités du projet et des sous-projets. |
| | • Système financier et budgétaire ; système d'opérations et d'entretien | 3 | Bonne maîtrise des règles et procédures des bailleurs de fonds par la CEP |
| | • Restructuration de l'agence | 3 | A la fin du projet, une cellule d'appui technique formée des anciens cadres de la CEP a été affectée à la FNGPF pour continuer d'encadrer cette fédération surtout en matière de micro-crédits. |
| 5. | Durabilité | 3 | Les bénéficiaires se sont appropriés tous les produits de ce projet. |
| 5.i | Viabilité technique (dispositifs d'exploitation et de maintenance, disponibilité des fonds de contrepartie, pièces détachées, facilités pour les ateliers, etc.) | 3 | Pendant l'exécution du projet, les dispositions prises ont permis de résoudre tous les problèmes de gestion et de maintenance. Depuis la fin du projet, les comités de gestion créés par les bénéficiaires continuent d'assurer la gestion et la maintenance des ouvrages en faisant appel aux techniciens. Le quart des recettes d'exploitation affecté à l'amortissement sert à supporter les frais de maintenance. |
| 5.ii | Engagement continu de l'Emprunteur | 4 | A travers la stratégie de lutte contre la pauvreté |
| 5.iii | Appui socio-politique (y compris la participation des bénéficiaires, la protection des groupes vulnérables, la stabilité politique) | 3 | La participation et l'appropriation des bénéficiaires sont acquises. Il faut toutefois continuer des actions de sensibilisation auprès de certains partenaires hommes pour qu'ils comprennent que les bénéfices matériels et immatériels de ce projet constituent des gains appréciables pour toute la communauté nationale. |
| 5.iv | Viabilité économique | 3 | |
| 5.v | Viabilité financière | 3 | |
| 5.vi | Dispositions institutionnelles (en matière d'organisation et de gestion) | 3 | |
| 5.vii | Viabilité environnementale | N.A. | |
| 5.viii | Résistance aux chocs exogènes | 3 | Malgré les injonctions du ministère de tutelle dans la gestion du projet, les objectifs ont été atteints et les résultats sont positifs. |
| 6. | Indicateur de performance globale | 3 | Satisfaisant. Les acquis doivent être valorisés et renforcés par un soutien financier consistant à la FNGPF. |

PERFORMANCES DE L'EMPRUNTEUR

| No | Indicateurs | Note | Observations |
|-------|---|----------|--|
| 1. | Qualité de la préparation | 3 | Le projet a été élaboré à la demande du Gouvernement sénégalais, avec la participation des cadres de deux ministères (MDFF et MEFP) La contribution du Gouvernement était évaluée à 10,6% du coût total du projet. L'amélioration du statut de la femme et sa participation au développement socio-économique étaient retenus parmi les axes prioritaires de la politique du Gouvernement. |
| 1.i | Appropriation, participation des bénéficiaires | 3 | Le projet a été préparé en novembre 1990, à la demande du Gouvernement sénégalais, par une mission FAD assistée du BIT, avec la participation active des cadres du Ministère délégué de la condition de la femme et de l'enfant et du Ministère de l'économie, des finances et du plan. L'équipe nationale avait préalablement identifié certains points-clé suivants sur lesquels devait porter l'assistance sollicitée : l'amélioration du taux d'alphabétisation des femmes, le soutien direct aux femmes de la FNGPF pour leur permettre de mieux entreprendre leurs activités productives et l'entretien de la famille, l'allégement des travaux domestiques. |
| 1.ii | Engagement du Gouvernement | 3 | Le Gouvernement sénégalais avait accepté de financer 10,6% du coût total du projet soit 13,9% du volet financé par le FAD et 6,0% du volet financé par le FND. En outre, la mise en place des organes de coordination, d'exécution et de suivi du projet (comité interministériel de coordination, BCT, CEP) constitue une preuve supplémentaire de l'engagement du Gouvernement. |
| 1.iii | Politiques macro-économiques et sectorielles | 3 | L'intégration de la femme au processus de développement socio-économique était devenue une des grandes priorités du Gouvernement sénégalais, depuis l'adoption de la Déclaration de la Politique de population en 1988. La politique du Gouvernement en matière de promotion du statut de la femme était mise en œuvre aux niveaux macro-économique et sectoriel. Les variables socio-démographiques dont le genre ont été intégrées dans la formulation des politiques et des objectifs de développement du pays. |
| 1.iv | Dispositions institutionnelles (financement de la contrepartie) | 3 | La contrepartie nationale a été financée mais le projet a souffert des suspensions de décaissements du FAD liées au non-paiement des dettes du Gouvernement à la BAD. Au total, la contrepartie nationale a atteint 568,3 mille UC soit un taux d'exécution de 71,41%. Toutefois du fait de la dévaluation de 50% du franc CFA, intervenue en janvier 1994, cette contribution représente des efforts importants du pays. |
| 2. | Qualité de l'exécution | 3 | Exécution satisfaisante mais les interférences du ministère de tutelle et les sanctions du pays pour non-paiement des dettes à la BAD auraient pu compromettre les résultats positifs de ce projet. |
| 2.i | Affectation du personnel-clé | 3 | Les cadres affectés à la CEP et au BCT étaient tous des cadres supérieurs de l'administration sénégalaise. En outre, le projet a utilisé 5 responsables du MFEP en tant que coordonnateurs régionaux, 30 agents relais des services de l'expansion rurale et d'autres agents des ministères techniques. |
| 2.ii | Performance de gestion de l'agence d'exécution | 3 | La gestion du projet par la CEP a été satisfaisante malgré les difficultés résultant des retards causés par les suspensions de décaissements par le FAD lorsque le pays était sous sanction. La gestion du volet fonds de crédit mérite d'être soulignée en raison de la stratégie de la CEP qui a permis de mettre en place des GEC efficaces. Il faut toutefois noter que, suite aux interventions du ministère de tutelle, la CEP a dû octroyer des crédits à 84 groupements d'intérêt économique (GIE) et associations non membres de la FNGPF qui, pour la plupart n'ont pu rembourser les sommes dues |

| No | Indicateurs | Note | Observations |
|-------|--|----------|---|
| 2.ii | Performance de gestion de l'agence d'exécution (suite) | 3 | La FNGPF, en sa qualité de délégataire du fonds de crédit de l'ex-PAGPF a engagé des actions de recouvrement de ces impayés (convocation, lettre de relance, recours au service d'un avocat). La CEP a appliqué les règles de procédures de la Banque en matière d'acquisition de biens et services et de travaux mais les procédures nationales pour l'approbation et la signature des marchés étaient trop longues. Elle a soumis 19 rapports trimestriels sur 29 requis, 6 rapports annuels et un rapport final, 03 rapports d'audit sur les périodes 1992-93, 1994-97 et 1998-99. La gestion des ressources du projet par la DDI n'a pas été de nature à favoriser un bon suivi comptable des opérations au niveau de la CEP. |
| 2.iii | Utilisation de l'assistance technique | 3 | Le projet a recruté des assistants techniques pour : le renforcement des capacités : 01 CTP, 04 experts en planification, projets d'investissement, fonds de crédit et système de crédit, 02 experts en alphabétisation et en IEC, 03 experts en agro-hydraulique, case foyer et garderie; (ii) la formation, les études et les audits. En dehors du CTP qui n'a pu livrer à temps les plans de travail, les prestations de l'assistance technique sont jugées globalement satisfaisantes. |
| 2.iv | Ajustements à mi-parcours | 3 | Suite au désistement du FND pour la fourniture des moulins à mil du fait de l'absence des fournisseurs originaires des pays nordiques, la CEP a trouvé un autre partenaire, la Coopération belge en l'occurrence, qui a financé l'acquisition de ces équipements. |
| 2.v | Respect du calendrier | 2 | 3,5 ans de retard dont 2,5 ans correspondant à la durée des sanctions |
| 2.vi | Respect des coûts | 3 | A la fin du projet, le montant total décaissé sur le prêt FAD était de 3,68 millions d'UC (97,5% des coûts estimés à l'évaluation). Le solde soit 97,4 mille UC a été annulé. Le projet a bénéficié des gains de change résultant de la dévaluation du F CFA de janvier 1994. |
| 3. | Respect des conditions et des dispositions du Protocole d'accord | 4 | Les conditions préalables à l'entrée en vigueur (section 4.01 de l'Accord de prêt) ont été satisfaites en juin/juillet 1992. Les autres conditions (section 4.02) ont été remplies en 1993, 1994 et 1995. Le plan de travail visé à la condition 4.02.1 ayant été remplacé par un chronogramme annuel d'activités. Le pays a respecté les dispositions du protocole d'Accord. |
| 4. | Adéquation du suivi et évaluation et des rapports | 3 | Audits des comptes réalisés mais suivant une périodicité non conforme à la périodicité annuelle retenue dans le rapport d'évaluation. |
| 5. | Opérations satisfaisantes | N.A. | |
| | Performance globale De l'Emprunteur | 3 | Performance satisfaisante dans l'ensemble. |

PERFORMANCES DE LA BANQUE

| No | Indicateurs | Note | Observations |
|-------|---|----------|---|
| 1. | A l'identification | 4 | Le projet était conforme à la stratégie de développement du Gouvernement et à la stratégie d'intervention de la Banque au Sénégal. Le projet été préparé à la demande du Gouvernement. |
| 1.i | Consistance du projet avec la stratégie de développement du Gouvernement | 4 | Les objectifs de ce projet étaient conformes à la politique du Gouvernement en matière de promotion du statut de la femme et à sa Déclaration de politique de la population adoptée en 1988 ainsi qu'aux priorités du programme à moyen terme 1991-94. |
| 1.ii | Consistance du projet avec la stratégie de la Banque pour le pays | 4 | Le PAGPF était conforme aux orientations des "Perspectives économiques et programmes par pays" du Groupe de la Banque approuvé en 1989 et à la "Politique en matière d'intégration de la femme au développement" approuvée par les Conseils de la BAD et du FAD aux séances conjointes du 17 au 18 septembre 1990 à Abidjan. |
| 1.iii | Implication du Gouvernement | 4 | Le projet a été identifié par le Gouvernement sénégalais qui a soumis une requête à la Banque. |
| 1.iv | Implication des bénéficiaires | 4 | Les dirigeants de la FNGPF avaient participé à l'identification du projet avec les cadres des ministères. |
| 1.iv | Innovations du projet | 4 | Le projet fait partie des toutes premières opérations portant sur l'intégration de la femme au développement et la promotion du statut de la femme, deux thèmes partagés par le Groupe de la Banque et les PMR. |
| 2. | A la préparation du projet | 3 | L'appui de la Banque était pertinent et approprié |
| 2.i | Pertinence de l'appui de la Banque | 4 | L'appui de la Banque était sollicité pour améliorer les conditions socio-économiques des femmes par le triple biais de : l'allègement des travaux domestiques, la réduction du déficit en matière d'alphabétisation et l'augmentation de leurs revenus. Il s'agissait, entre autre, de trouver des "filets de sécurité" pour cette catégorie de populations vulnérables et d'éviter une trop forte précarisation de leurs conditions de vie, à la suite de la série de PAS engagés depuis 1985. |
| 2.ii | Opportunité de l'appui de la Banque | 3 | L'appui de la Banque a permis de financer les activités qui concourent au plein épanouissement des femmes et à leur meilleure intégration dans la sphère économique notamment l'alphabétisation fonctionnelle, les AGR grâce à l'accès au crédit et l'allègement des tâches domestiques. |
| 3. | A l'évaluation | 3 | Bonne qualité de l'évaluation malgré l'absence d'une matrice de cadre logique et notamment des indicateurs de performance. |
| 3.i | Qualité des analyses technique, économique, financière, institutionnelle, sociale et environnementale | 3 | Les analyses faites dans le rapport d'évaluation étaient pertinentes et conformes à celles des "Perspectives économiques et programmes par pays" du Groupe de la Banque approuvé en 1989. Elles s'appuient sur les données sur l'emploi du BIT, les données de comptabilité nationale du MEF, les données sur la balance des paiements de la BCEAO. |
| 3.ii | Pertinence des conditions et des engagements | 3 | Les conditions de l'Accord de prêt ne sont pas de nature à bloquer l'exécution du projet. |
| 3.iii | Adéquation de l'instrument de financement | 4 | Le projet était financé sur le guichet FAD conformément au classement du pays. |
| 3.iv | Adéquation de l'enveloppe financière | 4 | Le montant total alloué au projet était arrêté d'un commun accord par le Gouvernement et le Groupe de la BAD. |
| 3.v | Qualité de la coordination avec les autres bailleurs/partenaires | 3 | Le projet a été préparé par une mission de la Banque assistée par le BIT. Il a bénéficié d'un financement parallèle FAD/ |

PERFORMANCES DE LA BANQUE

| No | Indicateurs | Note | Observations |
|--|--|----------|--|
| | | | FND et d'une contribution de la Coopération belge. |
| 3.vi | Plans d'exécution et de supervision (y compris les indicateurs de performance) | 3 | Un calendrier d'exécution était établi dans le rapport d'évaluation pour la période 1992-1995. Il était prévu d'effectuer une mission de supervision chaque année. L'élaboration des indicateurs de performance était réservée au CTP dans le cadre du plan de travail détaillé qu'il devait soumettre au FAD dans les 4 mois suivant sa prise de fonction. |
| 4. | A la supervision | 3 | Le nombre de missions de supervision était insuffisant. Les actions entreprises ont cependant permis au projet de fonctionner normalement malgré les sanctions qui ont frappé le pays. |
| 4.i | Adéquation du personnel de la Banque (effectifs, durée, continuité) | 2 | 4 missions de supervision de 02 personnes chacune en 1994, 96, 98 et 99 au lieu d'une mission par an prévue dans le rapport d'évaluation. |
| 4.ii | Résolution des problèmes | 3 | Compte tenu de la faible expertise de la CEP en micro-finance, un nombre plus accru de missions de supervision avec des experts en micro-crédit aurait permis d'améliorer les performances de la CEP dans ce domaine notamment l'étude des dossiers de crédit et le taux de recouvrement. |
| 4.iii | Réactions au changement des conditions | 3 | Idem que 4.ii |
| 4.iv | Adéquation du suivi suite aux recommandations/décisions | 2 | La Banque aurait dû mettre plus de pression sur la CEP en ce qui concerne les rapports annuels et les audits dont la périodicité n'était pas respectée |
| 4.v | Notation réaliste au RRPP/RAPP | 3 | La performance du PAGPF avait été jugée satisfaisante dans les rapports de revue de portefeuille de 1995 et 99 (No. ADB/BD/WP/99/100 de juin 1999) avec des notes de 2,21 points et 2,3 respectivement. Elle a également été jugée satisfaisante dans le RAP d'avril 2000 avec une note de 2,8. |
| 4.vi | Attention accordée à l'impact probable sur le développement social | 3 | Cet aspect a été développé grâce aux programmes de formation et d'alphabétisation fonctionnelle qui ont permis de : mener des activités de sensibilisation dans les domaines de la santé et de l'éducation et renforcer les capacités des femmes. |
| 4.vii | Attention accordée aux problèmes de durabilité | 3 | L'accent a été mis sur l'appropriation de toutes les composantes du projet par les principaux bénéficiaires que sont les membres de la FNGPF. En outre, à la fin du projet, suite à la rétrocession du fonds de crédit à la FNGPF, il a été créé une cellule d'appui technique pour accompagner la FNGPF dans la mise en œuvre du volet crédit. Les bénéficiaires ont créé des comités de gestion qui veillent à la maintenance des infrastructures léguées par le projet. |
| Evaluation globale de la Performance de la Banque | | 3 | Satisfaisante dans l'ensemble. |

**FACTEURS POUVANT AFFECTER LA PERFORMANCE
D'EXECUTION ET LES RESULTATS**

| No | Facteurs | Nature ¹ | | | N/A | Observations |
|-----------|--|---------------------|---|---|-----|---|
| | | S | P | N | | |
| 1. | Hors du contrôle du Gouvernement | | | | | |
| 1.1 | Cours mondiaux | | | X | | Les cours mondiaux pouvaient influencer les prix au producteur de certains produits et par ricochet freiner l'engagement des femmes pour l'agriculture |
| 1.2 | Evénements naturels | | | X | | Une très forte sécheresse pouvait compromettre les récoltes dans certaines zones d'intervention du projet telles que Kolda et Tambacounda |
| 1.3 | Performance de la Banque | | X | | | Etant donné le caractère innovateur de ce projet, le nombre relativement faible de missions de supervision de la Banque contraste avec le besoin approprié de suivi et d'évaluation ainsi que la nécessité d'un bon encadrement de la CEP. |
| 1.4 | Performance des contractants/consultants | | | X | | Les contractants/consultants étaient retenus selon les règles de procédures de la Banque. Leurs prestations ont été satisfaisantes dans l'ensemble. Les entrepreneurs défaillants ont été dessaisis de leur marché avec perte de caution. |
| 1.5 | Guerre civile | | | | | |
| 2. | Dépendant du contrôle du Gouvernement | | | | | |
| 2.1 | Politiques macro-économiques | | X | | | Avant les PAS, la consommation par tête en terme réel augmentait de 0,5% par an alors qu'au cours de la période d'ajustement, elle baissait de 1,2% chaque année du fait de l'érosion du pouvoir d'achat des ménages. Le financement du déficit budgétaire par la fiscalité avait provoqué la hausse de prix des produits de première nécessité (riz, pétrole, eau, etc). Les pertes d'emploi n'avaient fait qu'aggraver la précarité des populations. Ces conséquences avaient un effet négatif sur la demande des produits des bénéficiaires donc de leurs revenus. |
| 2.2 | Politiques sectorielles | | X | | | Les politiques sectorielles devaient s'inscrire dans le cadre macro-économique défini au 2.1 |
| 2.3 | Engagement du Gouvernement | X | | | | Le Gouvernement avait fourni toutes les preuves de son engagement irréversible en satisfaisant, dans les délais, aux conditions de l'Accord de prêt. Toutefois, concernant le volet fonds de crédit, l'impact de la pression du ministère de tutelle sur la CEP en ce qui concerne la sélection des GIE et associations non membres de la FNGPF a été négatif puisqu'il a abouti à des impayés. |
| 2.4 | Nomination des cadres-clé | X | | | | Le choix des cadres-clé était approprié mais les effectifs étaient insuffisants. L'affectation des responsables régionaux du MFEF comme coordonnateurs régionaux a permis de pallier cette insuffisance mais, pour une telle opération, il est préférable de détacher les cadres à temps plein. |
| 2.5 | Contrepartie financière | | X | | | Le Gouvernement avait libéré sa contrepartie financière malgré les contraintes budgétaires. |

¹ Les facteurs peuvent affecter la performance d'exécution et les produits de façon substantielle (S), partielle (P) ou négligeable (N).

**FACTEURS POUVANT AFFECTER LA PERFORMANCE
D'EXECUTION ET LES RESULTATS**

| No | Facteurs | Nature | | | N/A | Observations |
|-----------|--|--------|---|---|-----|---|
| | | S | P | N | | |
| 2.6 | Capacité administrative | | X | | | C'est à juste titre que le projet avait entrepris : le renforcement du MFEF (création du BCT, recrutement et formation du personnel du BCT et des cadres régionaux, équipement, etc.), de la FNGPF, et la création de la CAT auprès de cette fédération. |
| 2.7 | Difficulté de communication téléphonique | | | | X | Le niveau et la qualité du réseau téléphonique sont acceptables et son taux de couverture est élevé. |
| 3. | Dépendant du contrôle de l'agence d'exécution | | | | | |
| 3.1 | Gestion | | X | | | Bonne gestion par la CEP mais le processus d'approbation de sous-projets a été jugé trop long. |
| 3.2 | Effectifs | | | X | | La CEP a su gérer les effectifs du projet. |
| 3.3 | Utilisation de l'assistance technique | | | X | | La sélection des assistants techniques s'était avérée judicieuse, au regard des résultats obtenus. |
| 3.4 | Suivi-évaluation | | X | | | En plus des rapports trimestriels (19) et annuels (6) et final (1), la CEP a fait procéder aux audits sur les périodes 1992-93, 1994-97 et 1998-99. Elle n'a malheureusement pas respecté la périodicité annuelle des audits, ce qui était susceptible de rallonger les délais de renouvellement du compte spécial du projet et des décaissements par le FAD. |
| 3.5 | Participation des bénéficiaires | | | X | | Cette participation était acquise d'office. Elle a été renforcée par des activités de sensibilisation organisées par la CEP qui a su amener les bénéficiaires à s'investir dès le départ comme propriétaires des infrastructures construites par le projet. |
| 4. | Pouvant affecter l'exécution | | | | | |
| 4.1 | Modifications de la portée, de l'échelle, de la conception | | | X | | Le remplacement de la FNGPF comme agence d'exécution par une CEP au MFEF, a affecté le renforcement des capacités de la FNGPF. Il a été compensé par la création de la CAT auprès de la FNGPF. |
| 4.2 | Erreurs d'estimations d'intrants physiques, des coûts unitaires. de base | | | X | | Estimations correctes. La dotation pour aléas physiques était estimée à 8,8% des coûts de base. |
| 4.3 | Inadéquation des imprévus sur les prix et des imprévus physiques | | | X | | Estimations correctes. L'inflation était estimée à 7,7% |
| 4.4 | Changements des taux de changes, des dispositions financières et institutionnelles | | X | | | Le projet a tiré profit de l'effet conjugué de la dévaluation du franc CFA de janvier 1994 et la réévaluation de l'UC par rapport au CFA, qui ont permis à la CEP de disposer de plus de moyens financiers en monnaie locale. |
| 4.5 | Calendrier d'exécution irréaliste | | X | | | Le projet a accusé 3,5 ans de retard du fait des sanctions du pays pour non-paiement de ses dettes au Groupe de la Banque. |
| 4.6 | Qualité de la gestion, y compris la gestion financière | | | X | | Satisfaisante |
| 4.7 | Retards dans la sélection des cadres, consultants, contractants et dans la réception des fonds de contrepartie | | | X | | Sans incidence négative sur les résultats du projet. |
| 4.8 | Procédures d'acquisition des biens et services et de décaissement inefficaces | | | | X | La CEP maîtrisait parfaitement les procédures de la Banque en matière d'acquisition et de décaissement. |

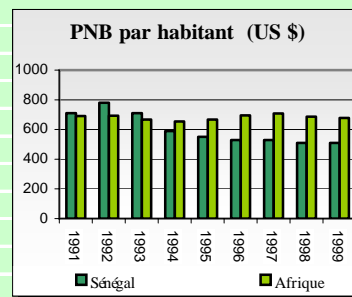
SENEGAL

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

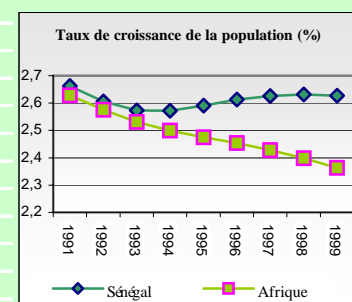
ANNEXE 7

Page 1 de 1

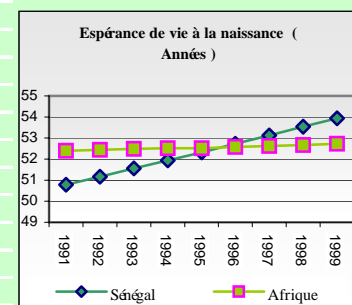
| | Année | Sénégal | Afrique | Pays en Développ. | Pays Développ. |
|--|-------|---------|---------|-------------------|----------------|
| Indicateurs de Base | | | | | |
| Superficie ('000 Km ²) | | 196 | 30 061 | 80 976 | 54 658 |
| Population Totale (millions) | 1999 | 9.2 | 765.6 | 4 793.2 | 1 185.2 |
| Population Urbaine (% of Total) | 1999 | 46,8 | 37,1 | 39,4 | 75,8 |
| Densité de la Population (au Km ²) | 1999 | 47,0 | 25,5 | 59,2 | 21,7 |
| PNB par Habitant (\$ EU) | 1999 | 510 | 684 | 1 250 | 25 890 |
| Participation de la Population Active - Total (%) | 1999 | 44,1 | 43,3 | ... | ... |
| Participation de la Population Active - Femmes (%) | 1999 | 37,8 | 35,0 | ... | ... |
| Valeur de l'Indice Sexospécifique de Dével. Hum. | 1998 | 0,4 | 0,483 | 0,634 | 0,916 |
| Indice de Dévelop. Humain (Rang sur 174 pays) | 1998 | 155 | n.a. | n.a. | n.a. |
| Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%) | 1995 | 26,3 | 45,0 | 32,2 | ... |



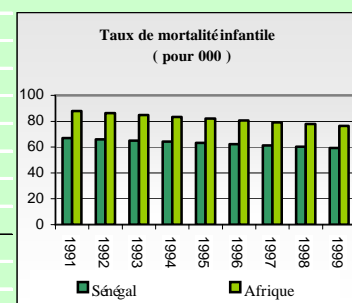
| | Année | Sénégal | Afrique | Pays en Développ. | Pays Développ. |
|--|---------|---------|---------|-------------------|----------------|
| Indicateurs Démographiques | | | | | |
| Taux d'Accroissement de la Population Totale (%) | 1999 | 2,6 | 2,4 | 1,6 | 0,3 |
| Taux d'Accroissement de la Population Urbaine (%) | 1999 | 3,9 | 4,5 | 2,8 | 0,6 |
| Population Agée de moins de 15 ans (%) | 1999 | 44,8 | 42,7 | 32,8 | 18,5 |
| Population Agée de 65 ans et plus (%) | 1999 | 2,5 | 3,2 | 5,0 | 14,0 |
| Taux de Dépendance (%) | 1999 | 89,2 | 86,1 | 61,0 | 48,6 |
| Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes) | 1999 | 99,5 | 99,4 | 103,3 | 94,8 |
| Population Féminine Agée de 15 à 49 ans (millions) | 1999 | 2,1 | 181,1 | 151,8 | 297,2 |
| Espérance de Vie à la Naissance - Ensemble (ans) | 1999 | 53,9 | 52,7 | 64,3 | 75,5 |
| Espérance de Vie à la Naissance - Femmes (ans) | 1999 | 55,8 | 53,5 | 66,0 | 79,2 |
| Taux Brut de Natalité (pour 1000) | 1999 | 38,7 | 36,3 | 23,4 | 10,9 |
| Taux Brut de Mortalité (pour 1000) | 1999 | 12,2 | 13,7 | 8,4 | 10,3 |
| Taux de Mortalité Infantile (pour 1000) | 1999 | 59,3 | 76,4 | 57,6 | 8,9 |
| Taux de Mortalité des moins de 5 ans (pour 1000) | 1999 | 99,2 | 116,6 | 79,8 | 10,2 |
| Taux de Mortalité Maternelle (pour 100000) | 1990-96 | 510 | 698 | 491 | 13 |
| Indice Synthétique de Fécondité (par femme) | 1999 | 5,2 | 4,8 | 2,8 | 1,6 |
| Femmes Utilisant des Méthodes Contraceptives (%) | 1990-99 | 12,9 | ... | 56,0 | 70,0 |



| | Année | Sénégal | Afrique | Pays en Développ. | Pays Développ. |
|---|---------|---------|---------|-------------------|----------------|
| Indicateurs de Santé et de Nutrition | | | | | |
| Nombre de Médecins (pour 100000 habitants) | 1992-97 | 8 | 35 | 78 | 287 |
| Nombre d'Infirmières (pour 100000 habitants) | 1992-97 | 22 | 107 | 98 | 782 |
| Naissances Assistées par un Personnel Qualifié (%) | 1992-98 | ... | 38 | 58 | 99 |
| Accès à l'Eau Salubre (% de la Population) | 1992-98 | 81 | 58 | 72 | 100 |
| Accès aux Services de Santé (% de la Population) | 1992-98 | 90 | 64 | 80 | 100 |
| Accès aux Services Sanitaires (% de la Population) | 1990-97 | 65 | 58 | 44 | 100 |
| Pour. d'Adult. de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA | 1997 | 1,8 | 5,7 | ... | ... |
| Incidence de la Tuberculose (pour 100000) | 1997 | 94 | 201 | 157 | 24 |
| Enfants Vaccinés contre la Tuberculose (%) | 1997 | 80 | 72 | 82 | 93 |
| Enfants Vaccinés contre la Rougeole (%) | 1997 | 65 | 64 | 79 | 90 |
| Insuffisance Pondérale des moins de 5 ans (%) | 1990-97 | 22 | 26 | 31 | ... |
| Apport Journalier en Calorie | 1998 | 2 277 | 2 439 | 2 663 | 3 380 |
| Dépenses Publiques de Santé (en % du PIB) | 1993-98 | 1,2 | 2,0 | 1,8 | 6,3 |



| | Année | Sénégal | Afrique | Pays en Développ. | Pays Développ. |
|--|---------|---------|---------|-------------------|----------------|
| Indicateurs d'Education | | | | | |
| Taux Brut de Scolarisation au (%) | | | | | |
| Primaire - Total | 1996 | 68,0 | 80,0 | 100,7 | 102,3 |
| Primaire - Filles | 1996 | 61,0 | 73,4 | 94,5 | 101,9 |
| Secondaire - Total | 1996 | 15,9 | 29,3 | 50,9 | 99,5 |
| Secondaire - Filles | 1996 | 11,9 | 25,7 | 45,8 | 100,8 |
| Personnel Enseignant Fém. au Primaire (% du Total) | 1990-97 | 24,7 | 40,9 | 51,0 | 82,0 |
| Analphabétisme des Adultes - Total (%) | 1999 | 63,5 | 38,8 | 27,2 | 1,3 |
| Analphabétisme des Adultes - Hommes (%) | 1999 | 53,6 | 30,7 | 19,5 | 0,9 |
| Analphabétisme des Adultes - Femmes (%) | 1999 | 73,2 | 48,2 | 35,0 | 1,7 |
| Pourc. du PIB Alloué aux Dépenses de l'Education | 1990-97 | 3,7 | 3,5 | 3,9 | 5,9 |

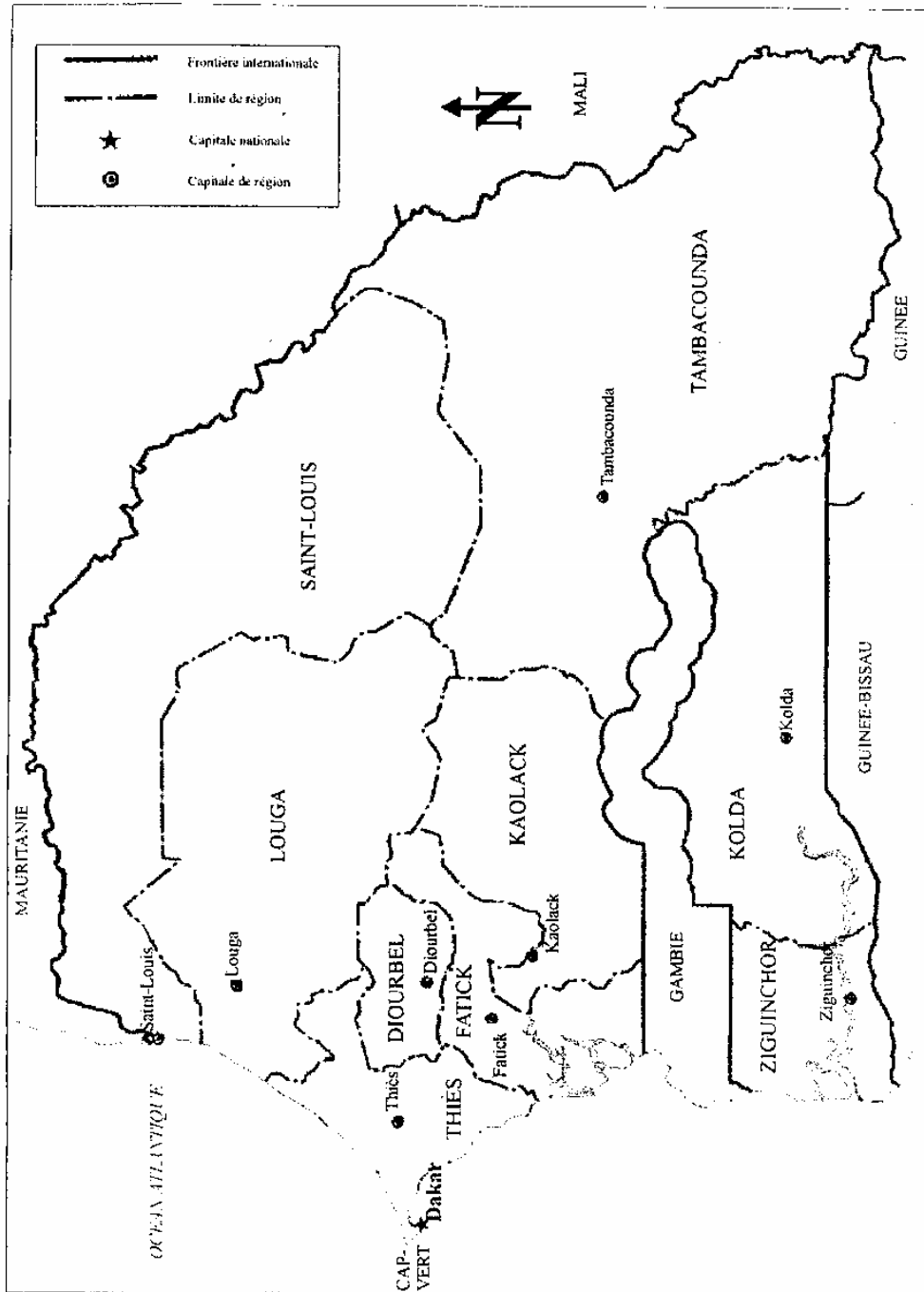


| | Année | Sénégal | Afrique | Pays en Développ. | Pays Développ. |
|--|---------|---------|---------|-------------------|----------------|
| Indicateurs d'Environnement | | | | | |
| Terres Arables en % de la Superficie Totale | 1998 | 11,6 | 5,9 | 9,9 | 11,6 |
| Taux Annuel de Déforestation (%) | 1990-95 | 0,7 | 0,7 | 0,4 | -0,2 |
| Taux Annuel de Reboisement (%) | 1981-90 | 25,0 | 4,0 | ... | ... |
| Emissions du CO2 par Habitant (Tonnes métriques) | 1996 | 2,2 | 1,1 | 2,1 | 12,5 |

Source : Compilé par la Division Statistique à partir des Bases de Données de la BAD; ONUSIDA; Live Datab. de la Banque Mondiale et la Division Popul. des Nations Unies.
Notes: n.a. non applicable ; ... Données non disponibles.

REPUBLIQUE DU SENEGAL
PROJET D'APPUI AUX GROUPEMENTS DE PROMOTION FEMININE

Carte administrative et localisation des sites du projet



Cette carte a été établie par le personnel du Groupe de la BAD exclusivement à l'usage des lecteurs du rapport auquel elle est jointe. Les dénominations utilisées et les frontières figurant sur cette carte n'impliquent de la part du Groupe de la BAD et de ses membres aucun jugement concernant le statut légal d'un territoire ni aucune approbation ou acceptation de ses frontières.